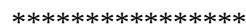

[illegible]

Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES FIGURES	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
Chapitre 1 : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
I.1 Champ géographique et populations cibles	12
I.2 Plan de sondage.....	12
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	14
I.4 Collecte et analyse des données	15
Chapitre 2 : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BAFANG	17
II.1 Présentation de la commune de Bafang.....	17
II.1.3.1. Climat.....	19
II.1.3.2. Relief.....	19
II.1.3.3. Hydrographie et sols.....	20
II.1.3.4. La Flore et la faune	20
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	21
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	23
Chapitre 3 : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	27
III.1 Description de la population enquêtée	27
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	28
III.3 Services de santé.....	40
III.4 Services de l'éducation.....	50
III.5 Fourniture des services communaux.....	66
Chapitre 4 : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE	75
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	75
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	77
Pour élaborer le plan d'action de chaque secteur, nous allons tout d'abord faire une synthèse des problèmes majeurs que le plan d'action cherche à résoudre. Par conséquent, le plan d'action de chaque secteur sera précédé d'une synthèse des problèmes rencontrés dans le secteur en question.	77
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	85
ANNEXES	87
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport.....	87
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard.....	88
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions). 113	

PRÉFACE

Depuis le début du second millénaire, les objectifs de développement durable (ODD) puis, les objectifs du développement pour le millénaire (OMD) ne cessent d'alimenter la plupart des politiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est dans cet optique, que le gouvernement du Cameroun a élaborer plusieurs documents stratégiques visant l'amélioration substantielle et pérenne des conditions de vie de ses populations. Il s'agit chronologiquement du DSRP, du DSCE, et de la SND30, sur lesquels s'est assis l'essentiel les actions du programme national de développement participatif (PNDP) depuis sa création en 2004. Ce dernier participe des principaux leviers gouvernementaux de la mise en œuvre effective du processus de décentralisation et de promotion du développement au niveau local.

Programme multi-bailleurs, le PNDP participe de la définition et de la mise en œuvre des mécanismes pour la responsabilisation inclusive des communes et de leurs communautés à la base au processus progressif de décentralisation et de développement local. Ainsi, depuis sa mise en place, il collabore avec la commune de Bafang qui est située dans la région de l'Ouest, à 61 km du chef-lieu régional Bafoussam avec une population estimée à 111 093 âmes réparties dans 34 villages, couvrant une superficie de 300 km².

Cette collaboration a facilité la mise à disposition des populations, de nombreux services et infrastructures de bases dont l'utilité et la qualité doivent être questionnés afin d'en juger le degré de satisfaction des bénéficiaires. Par conséquent, le mécanisme participatif de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP), fortement encouragé par la banque mondiale est mise en œuvre dans la commune de Bafang dans la continuité de notre collaboration avec le PNDP. Grâce à son soutien technique et financier, la commune a recruté l'Alliance Franco-Camerounaise (AFC), une Organisation de la Société Civile (OSC) pour mener une opération de CCAP par le Scorecard. Cette opération visait à : (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

Les idées, propositions et recommandations qui ont été formulées et restituées dans le présent rapport serviront de boussole au Comité Communal de Suivi mis sur pieds par nos soins. D'ailleurs, fort de ces résultats, nous pensons que la mutualisation des efforts de tous les acteurs permettra d'enregistrer des avancées significatives. Je ne saurai terminer mon propos sans exprimer au nom de la commune de Bafang et en mon nom propre, ma profonde et sincère gratitude à tous ceux et à toutes celles qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, ni leur entregent pour que cette opération puisse être effectuée. Mention spéciale aussi à notre partenaire privilégié, le PNDP qui ne ménage pas son appui technique et financier pour nous accompagner dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la consolidation de l'engagement citoyen.

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le contrôle citoyen de l'action publique a pour but de : (i) Promouvoir la gouvernance dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ; (ii) Accroître l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ; (iii) Renforcer les moyens d'action en faisant participer les citoyens à la base. A cet effet, la municipalité de Bafang a été l'un des bénéficiaires d'une étude sur le contrôle citoyen de l'action publique, à travers l'opération ScoreCard. L'étude vise spécifiquement à fournir plus d'informations sur les indicateurs relatifs à la perception des services de l'eau; de santé; de l'éducation et des services offerts par la commune.

Pour atteindre ces objectifs, 308 ménages ont été sélectionnés dans la municipalité avec l'aide de l'Institut National des Statistiques (INS) pour participer à l'enquête. Les données collectées ont été analysées par l'INS et interprétées par l'Alliance Franco Camerounaise de Dschang (AFCD).

L'analyse des résultats de l'enquête menée révèle que 77,60% des populations de la Commune de Bafang ont besoin de l'amélioration de l'offre en eau potable, plus spécifiquement en ce qui concerne la qualité et la gestion de points d'eau. En ce qui concerne les services de santé, 9,30% des chefs de ménage révèlent qu'ils sont insatisfaits et désirent une amélioration de la gouvernance sanitaire. En matière de l'éducation l'amélioration des conditions d'enseignement en termes d'infrastructures de qualité et la réduction du coût de la scolarité représentent les principales attentes. Concernant la gouvernance communale, 43,40% des chefs de ménages enquêtés ont exprimés leur insatisfaction pour des raisons diverses.

Par ailleurs, les solutions envisagées par secteur pour améliorer la situation sont les suivantes :

1- Secteur hydraulique

Les principaux axes d'amélioration de l'offre en eau potable sont l'augmentation des points d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, l'amélioration de la gestion des points d'eau existants, ainsi que la remise en service des points d'eau endommagés.

2- Secteur de la santé

Il sera question de construire les centres de santé supplémentaires, d'améliorer la gouvernance sanitaire et l'approvisionnement en médicaments.

3- Secteur de l'éducation

Les principaux axes d'amélioration en matière de l'éducation sont l'amélioration de l'offre en infrastructures de qualité, la réduction des coûts de scolarisation, l'amélioration des conditions d'enseignement et la bonne gestion des frais de l'APEE.

4- Les services communaux

Par rapport à l'amélioration de la gouvernance communale, il sera question de renforcer la communication sur les actions de la Commune, renforcer l'implication des populations dans la prise de décision, renforcer les capacités du personnel communal, assurer la proximité du personnel communal avec les administrés, ainsi qu'assurer plus de transparence dans la gestion.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

CMA	Centres Médicaux d'Arrondissement
INS	Institut National de la Statistique
CVC	Comité de Veille Citoyenne
COSA	Comité de Santé
APEE	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
ZD	Zone de Dénombrement
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
OSC	Organisation de la Société Civile
PNDP	Programme National de Développement Participatif
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignement Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
PTF	Partenaire Technique Financier

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Bilan de la collecte des données dans la commune de Bafang.....	15
Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune	23
Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune.....	24
Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation.....	24
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux.....	25
Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.....	27
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	28
Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	30
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique.....	30
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	31
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	31
Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	32
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	33
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	33
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	34
Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	35
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....	35
Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	36
Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	36
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	37
Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.....	39
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	40
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	41
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	41
Tableau 3.20: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	42
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	43
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	44
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	45
Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	47
Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	49
Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence.....	51
Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	51

Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	52
Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.....	53
Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement	55
Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	56
Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	57
Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.....	59
Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement	60
Tableau 3.35 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	64
Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ;.....	65
Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	65
Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service.....	67
Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal....	70
Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir un service communal..	71
Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	71
Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction.....	73
Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale.....	73

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Proportion des ménage utilisant une source d'eau publique	29
Figure 2: proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois ..	32
Figure 3: Proportion des ménages qui contribuent financièrement au fonctionnement du COGES:	34
Figure 4 : proportion des ménages ayant exprimé un besoin en eau potable.....	35
Figure 5: Proportion des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	37
Figure 6: Propotion des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire.....	45
Figure 7: Proportion des ménages ne participant aux réunions d'APEE	57
Figure 8: Pproportion des ménages non satisfaits des services d'éducation	61
Figure 9: Services offerts par la commune de Bafang	66
Figure 10: Proportion des ménages qui trouvent long le temps mis pour obtenir un service.....	69
Figure 11: Proportion des ménages non satisfaits des services offerts par la commune	72

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ces dernières années, la réforme institutionnelle dans les pays africains a été marquée par l'expérimentation de diverses formes de décentralisation. En général, les gouvernements jusqu'alors centralisés ont lancé un programme de réforme dans le but de transférer certains pouvoirs, tâches et ressources aux gouvernements régionaux et aux autorités locales. Le Cameroun, comme de nombreux pays africains, est actuellement en train de décentraliser des fonctions importantes, précédemment exercées par l'administration centrale, vers les gouvernements locaux. Cette démarche est conforme à la Constitution de 1996, qui a considéré le pays comme un « État unitaire décentralisé » comprenant un gouvernement central et plusieurs gouvernements infranationaux jouissant d'une autonomie financière. Ce n'est qu'après 23 ans, notamment avec l'avènement de la loi numéro 2019 du 24 décembre portant code générale des collectivités territoriales décentralisé (CTD), que cette disposition constitutionnelle a été transformée en réalité, à la satisfaction d'un grand nombre de ses citoyens. Cette disposition légale vient compléter celle de 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun.

En effet, les lois de 2004 établissent un cadre pour la décentralisation et prévoient la dévolution de compétences aux autorités locales dans les domaines du développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif. Le pouvoir de contrôle des institutions de l'État à différents niveaux a été légèrement réduit à la suite de la loi.

Ainsi, c'est dans le but d'atteindre l'objectif de décentralisation tant souhaité que le gouvernement du Cameroun a mis en place un certain nombre d'outils pour atteindre cet objectif. L'un des principaux outils utilisés était le Programme national de développement piloté par les communautés (PNDP). Fondamentalement, le PNDP est un outil mis en place depuis 2004, par le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation.

Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fondent le contrôle citoyen de l'action publique.

Certes, le contrôle citoyen de l'action publique est le visage même de la décentralisation et

qui intègre une dimension importante de l'engagement citoyenne. Il a pour but de : (a) Promouvoir la gouvernance dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ; (b) Accroître l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ; (c) Renforcer les moyens d'action en faisant participer les citoyens à la base.

Dans cette optique, la municipalité de Bafang a été l'un des bénéficiaires d'une étude sur le contrôle citoyen de l'action publique, à travers l'opération ScoreCard, qui a pour objectif général de capter la perception des populations sur la satisfaction de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux.

Les OSC spécialisées dans les thématiques de dialogue citoyen ont été sélectionnés pour l'accompagnement du PNDP dans cette mission. L'OSC AFC de Dschang s'est occupée du lot 1 de la région de l'Ouest qui regroupe un ensemble de Sept Communes, à savoir : Baham, Bafang, Bana, Banwa, Bakou, Bandja et Bazou. Les objectifs spécifiques se déclinent en quatre points :

- Recueillir auprès des populations et des sectoriels l'existence des biens et services et des infrastructures dans les secteurs susmentionnés ;
- Recueillir aussi d'éventuels dysfonctionnements et les insuffisances services rendus par ces infrastructures, biens et services ;
- Obtenir les attentes des populations ;
- Négocier les changements en fonction des besoins exprimés et des projets prioritaires.

La mise en œuvre de ce mécanisme a obéi à une méthodologie précise en 5 étapes :

- Le tirage de l'échantillon des ménages qui a défini le champ de l'enquête et des ménages cibles, la méthode de sondage et la taille de l'échantillon ;
- Le recrutement et la formation des Superviseurs et des Agents Enquêteurs ;
- La collecte proprement dite ;
- L'exploitation des données ;
- Le plan d'action négocié par Commune.

Après cette section introductive, le présent rapport qui présente les résultats du Scorecard est organisé autour de 4 chapitres. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête, tandis que le Chapitre II aborde la présentation de la Commune, l'offre publique de

Biens et Services en contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre III présente les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune.

Chapitre 1 : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 34 villages de la commune de Bafang. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 308 ménages dans la Commune de Bafang. Cette enquête s'appuie sur 14 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Ainsi, 22 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur

administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est grâce à l'Organisation de la Société Civile (OSC) nommée Alliance Franco-Camerounaise de Dschang (AFCD), sélectionnée pour le lot1 de communes de l'ouest en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune de Bafang. Cette OSC est composée d'un Responsable, des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

La collecte des données proprement dite s'est déroulée du 06 au 14 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 Bilan de la collecte des données dans la commune de Bafang

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	2211	Tchouno	21	0	0	1	Population accueillante
2	2213	Lossack	22	0	0	0	
3	2214	Ndokovi	21	0	0	1	
4	2215	Ndokovi	21	0	0	1	
5	2216	Bavi Sud	21	0	0	1	
6	2217	Nguenack	22	0	0	0	
7	2219	Nguenack	21	0	0	1	
8	2221	Mouankeu -bloc 4	21	0	0	1	
9	2222	Mouankeu -bloc 1	21	0	0	1	
10	2223	Mouankeu -bloc 3	21	0	0	1	
11	2224	Mouankeu -bloc 2	20	0	0	2	
12	2226	Batcheu	21	0	0	1	
13	2227	Lycée Rural	21	0	0	1	
14	2228	Tetam	21	0	0	1	
Total	14	12	295	0	0	13	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement

disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'Alliance Franco Camerounaise de Dschang (AFCD), ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

Chapitre 2 : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BAFANG

Depuis sa création en 2004, l'un des objectifs attendus du PNDP est d'accroître le nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen de l'action publique et l'amélioration de l'offre des services publics. Pour garantir l'atteinte de ce résultat particulier, le PNDP avec l'appui de ses partenaires financiers, a durant les trois phases qui le constituaient, œuvré pour la réalisation des infrastructures de base dans les communes camerounaises dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations d'une part ; et d'autre part à la mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'état des lieux de la commune de Bafang afin de faciliter la description et l'analyse de l'offre de biens et services publics perçue par les populations. À cet effet, trois points seront distinctement évoqués dans le chapitre. Premièrement, une description monographique de la commune facilitera d'entrée de jeu de planter le décor sur les réalités de la commune de Bafang. Une fois cette description monographique effectuée, il sera deuxièmement question de relever les différentes offres de biens et services publics que Bafang a perçu dans le processus de la mise en œuvre de la décentralisation. Enfin, après cette présentation des biens et services publics, la troisième articulation de ce chapitre s'attèlera à l'analyser de cette offre publique dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et des services offerts par la commune.

II.1 Présentation de la commune de Bafang

La présentation de la Commune de Bafang abordera principalement quatre grands axes, à savoir :

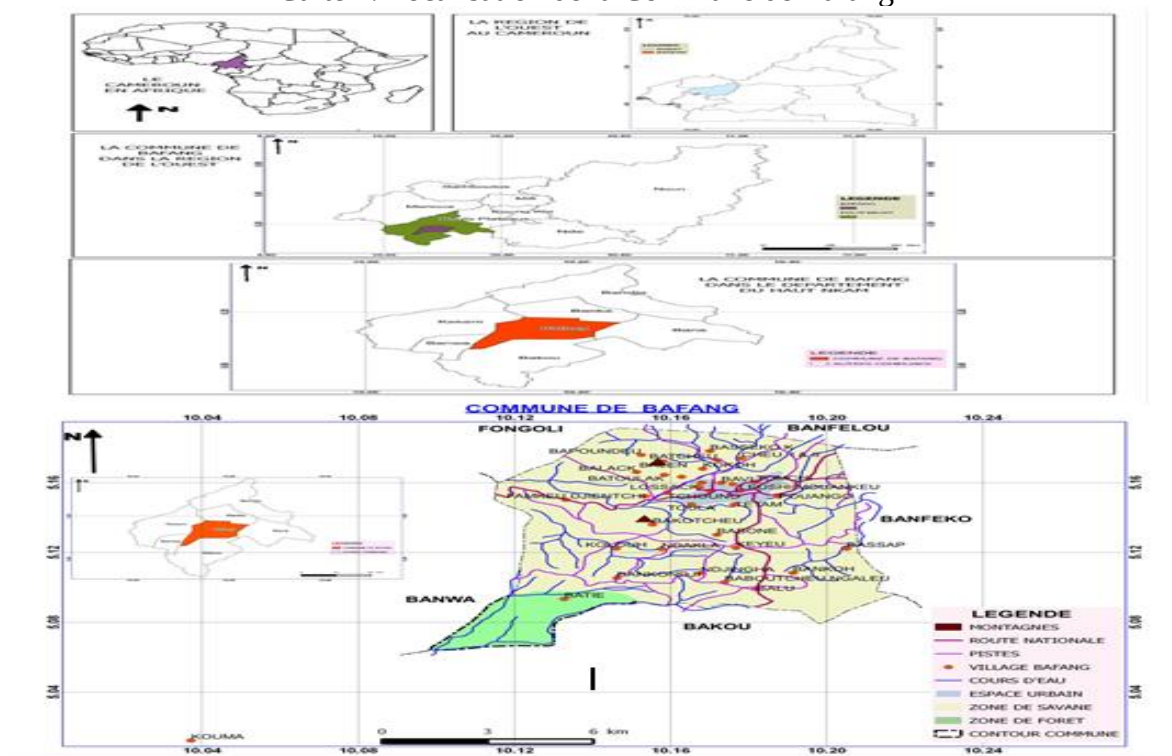
- La situation administrative et historique,
- La situation démographique,
- La situation géographique,
- La situation socioéconomique et culturelle.

II.1.1 Situation administrative et historique

Sur le plan administratif, Bafang est l'un des sept (07) Arrondissements qui se rattachent au département du Haut Nkam, dans la Région de l'Ouest Cameroun. Initialement créée comme

Commune Mixte Urbaine (CMU) en 1953, elle devient successivement : Commune de Plein Exercice (CPE) en 1972, Commune Urbaine (CU) en 1987 et Commune de Bafang en 2007 suite au décret présidentiel N° 2007/177 du 24 avril 2007. La Commune de Bafang est composée de 34 villages, couvrant une superficie de 300 km² avec une population 111 093 habitants constitués principalement des agriculteurs, éleveurs et des artisans. Elle est limitée au Nord par la Commune de Banka, à l'Ouest par la Commune de Kékem ; à l'Est par la Commune de Bana ; au Sud par la Commune de Banwa et Bakou. De manière synthétique, la carte ci-contre situe la Commune de Bafang dans l'espace national, régional et départemental.

Carte 1. Localisation de la Commune de Bafang



La Commune de Bafang est subdivisée en un ensemble de six groupements (Bafang, Baboutcheu – Ngaleu, Bassap, Bakondji, Baboné, Baboutcha – Nitcheu) constitués des chefferies de 3^{ème} degré placés sous l'autorité d'un chef supérieur de 2^{ème} degré. Celui-ci représente l'autorité coutumière et est entouré d'un collège de notables, gardien de la tradition. La Commune de Bafang compte trente-quatre (34) villages, donc dix (10) villages/quartiers en zone urbaine et vingt-quatre (24) villages en zones rurales.

II.1.2 Situation démographique

Sur le plan démographique, la commune de Bafang compte environ 111 093 habitants (selon le PCD de la Commune). La population autochtone de Bafang est essentiellement constituée de l'ethnie Ndjiaiko. A celle-ci s'ajoute une mosaïque de profils raciaux, tribaux, culturels, religieux et socioprofessionnels où les origines se croisent, se côtoient et s'emmêlent, surtout

en zone urbaine. L'organisation sociale de la population est de type hiérarchisé. Elle vit selon les coutumes, rites et interdits ancestraux.

Par ailleurs, Bafang héberge des populations de diverses pratiques religieuses. La religion chrétienne fortement marquée par le catholicisme est la plus prépondérante et représente près de 60% des adeptes religieux. Outre les catholiques, on trouve d'autres confessions religieuses à l'instar des Islamistes, des Pentecôtistes, des Evangéliques, des Presbytériens et des Témoins de Jéhovah.

Si l'on considère la structure par âge, bien que la population soit dominée par les jeunes, la population féminine est légèrement supérieure à la population masculine. Ainsi, alors que la population masculine totale est de 54 214, celle des femmes est de 56 880. De même, la Commune de Bafang compte 6 684 personnes âgées de plus de 60 ans.

II.1.3 Situation géographique

D'un point de vue géographique, il sera question du climat, du relief, de la végétation, de la flore et de la faune de la Commune de Bafang.

II.1.3.1. Climat

Le climat de la Commune de Bafang est de type équatorial, caractérisé par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle comprise entre 1400 et 1500 mm entre Mars et Novembre exceptée les mois de Décembre et Janvier où le taux de pluviométrie est pratiquement nul. De manière générale, la Commune de Bafang comporte quatre saisons d'inégales répartitions à savoir: une grande saison sèche (allant de mi-novembre à mi-mars), au cours de laquelle les activités champêtres sont en arrêt ; une petite saison des pluies (de mi-mars à mi-juin), au cours de laquelle les activités champêtres sont consacrées à la culture des plants à cycle court, tels le maïs et les agrumes ; une petite saison sèche (de mi-juin à mi-août), au cours de laquelle les activités champêtres sont essentiellement consacrées à la préparation de la terre pour les prochaines cultures ; une grande saison des pluies (de septembre à mi-novembre), période consacrée à la culture de toute sorte de plant.

II.1.3.2. Relief

Le territoire de Bafang est un vaste plateau constitué de savanes arbustives qui en occupent la majeure partie. Il est surplombé par endroits de sommets de montagnes aux flancs desquelles l'on rencontre des exploitations agricoles constituées de champs de cultures vivrières (tels que macabo, manioc, patate, maïs, banane et plantain) et de cultures de rente (cacaoyer, caféier,

palmeraie), ainsi que des jachères et forêts secondaires. A l'intérieur de cet ensemble se dressent des villages constitués d'habitats clairsemés, généralement construits en blocs de terre. Les montagnes et collines qui entourent Bafang présentent un site pittoresque, d'une topographie accidentée, constituée de crêtes de collines et de fonds de vallées.

II.1.3.3. Hydrographie et sols

Le réseau hydrographique est composé de quelques cours d'eau dont le régime est calqué sur la pluviométrie. Le cours d'eau le plus important est le Mouankeu qui traverse le territoire de la Commune du Nord au Sud-Ouest. Notons toutefois que l'on dénombre de nombreux ruisseaux et petites sources saisonnières qui serpentent les villages en saison des pluies.

Les sols sont dans l'ensemble peu profonds et de nature ferralitiques et / ou argilo limoneux sur les hauteurs, sédimentaires et très riches en matière organique dans les bas-fonds. La nature ferralitique des sols lui donne une coloration rougeâtre, caractéristique de la zone.

II.1.3.4. La Flore et la faune

En matière de flore à Bafang, la végétation varie selon les zones, le relief et les sols : allant des formations constituées de savanes arbustives et/ou herbacées aux corridors forestiers parsemés de jachères et de plantations.

En ce qui concerne la faune, Bafang abrite des espèces sauvages, domestiques et aquatiques. Malgré la présence d'espèces sauvages, la faune sauvage se fait de plus en plus rare dans les forêts du fait d'une activité de chasse tout azimuth. Cependant, les espèces que l'on trouve encore sont constituées d'oiseaux, de rats palmiste, de hérissons, d'écureuils et biens d'autres espèces. La faune domestique est constituée de chiens, chèvres, porcs et de la volaille dans la plupart des cas, laissés en divagation. La faune aquatique, quant à elle, comporte des espèces telles que le Tilapia, la Sillure la Carpe pour la consommation domestique.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

La vie socio-économique de la communauté Bafang dépend largement de l'agriculture. L'agriculture est pratiquée indifféremment par les hommes, les femmes et les jeunes. Tandis que les hommes accordent une attention particulière aux cultures de rente, les femmes sont plus focalisées sur les cultures vivrières et maraîchères. La production est diversifiée ; les cultures vivrières et maraîchères (manioc, taro, macabo, arachide, igname) côtoient les cultures de rente (café, cacao, palmier à huile). La production à petite échelle côtoie des exploitations un peu plus intensives. Il existe de petites unités de transformation des produits agricoles (fabrication

des bâtons de manioc, production de beignets, de mets de pistache ou d'arachide). Les produits transformés sont vendus localement et dans les marchés des villes voisines.

Outre le secteur agricole, le Commerce est aussi assez développé dans la Commune de Bafang. On en rencontre plusieurs types : le commerce des produits manufacturés, des produits agricoles et d'élevage, des produits de l'artisanat local, le commerce de la friperie, etc. L'activité commerciale occupe une multitude de personnes, de manière temporaire ou permanente. La vente des articles et produits agricoles a généralement lieu au marché principale de la Commune. Le reste de la vie économique est assuré par le petit commerce de produits manufacturés, l'hôtellerie, la vente des médicaments, les auberges, l'épicerie, la restauration, les services brassicole (Centre de distribution des Brasseries du Cameroun) et les débits de boissons, les quincailleries, la vente des produits pétroliers, la vente d'appareils électroniques et produits informatiques, les services financières.

Un autre secteur qui occupe les populations c'est le secteur de transport. Les activités de transport sont dominées par l'activité de moto taxi. Ce secteur fait face au mauvais état des routes. En plus, il existe plusieurs agences de transport interurbaines.

Malgré la forte dépendance à l'égard de l'agriculture, commerce et transport, le secteur de tourisme est aussi important, puisque Bafang est doté d'un riche patrimoine culturel et de divers potentiels socio-économiques. Le tableau 2.2 ci-contre présente les principales ressources et potentialités de la Commune de Bafang.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Malgré le fait que la décentralisation soit un héritage colonial important pour le Cameroun, les avancées notoires en matière de décentralisation ont été le plus observées dans la décennie 1990 et à l'aube du deuxième millénaire. Le modèle camerounais, axé sur la gestion d'une CTD par un conseil municipal ou régional remonte à la période d'entre les deux guerres mondiales alors qu'il était encore sous administrations britannique et française. Ainsi, entre 1920 et 1930, sont créées les « Native Authorities », première forme de municipalisation. Ce processus s'est renforcé en 1941 notamment avec la création des communes mixtes urbaines dans les villes de Douala et de Yaoundé et par plusieurs relatives à la désignation des administrateurs locaux.

Depuis la constitution de 1996 qui établit le Cameroun comme étant un État unitaire décentralisé, la décentralisation camerounaise a connu un tournant important, conduit certainement par les effets néfastes de la crise socio-économique et politique vécu pendant la décennie. Cette constitution a servi de base à la mise en place de plusieurs corpus juridiques

permettant de renforcer le mécanisme de décentralisation. La Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 portant sur l'orientation de la décentralisation, la Loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, faisant de ces dernières des entités décentralisées de base de l'État, la Loi n° 2004/19 du juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions et la loi n°2019/024 du 24 décembre portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Cette dernière constitue une évolution importante dans la mesure où elle définit plusieurs compétences en matière de capital humain, de l'eau, de la santé et des services transférés tant aux communes qu'aux régions. Les régions étant récentes, nous accorderons ici une attention aux compétences communales qui sont inscrites au titre II de ladite loi. Cette loi prévoit pour chaque commune, qu'en plus de la gestion et de la surveillance des services communaux, elle doit également exercer ces compétences transférées.

Dans la loi n°2019/024 de 2019 les compétences de capital humain transférées aux communes sont définies dans l'article 161 de la section I du chapitre III. Elles sont liées à l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle. Ainsi, en matière d'éducation, les communes doivent exercer les compétences suivantes :

- Création, conformément à la carte scolaire, gestion, équipement, entretien et maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- Recrutement et prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- Acquisition du matériel et des fournitures scolaires ;
- Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière alphabétisation :

- Exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme en relation avec l'administration régionale ;
- Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs

En matière de formation technique et professionnelle, la commune se doit :

- D'élaborer un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- D'élaborer un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- Participer à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Les compétences de santé transférées aux communes sont définies dans l'article 160 de la section unique du chapitre II. Il s'agit de :

- La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, Conformément à la Carte sanitaire ;

- Recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres · de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement ;
- L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- Le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

En ce qui concerne l'approvisionnement de la commune en eau, la loi n°2019/024 de 2019 prévoit en son chapitre I, section II que l'alimentation en eau potable et la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles relève de la responsabilité de la commune.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Les autorités municipales de la commune de Bafang révèlent que la commune est dotée de plusieurs sources d'approvisionnement en eau, notamment les puits et forages avec pompe à motricité humaine et les sources. Le tableau 2.1 présente un résumé de différentes sources d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Bafang. Parmi les 12 forages avec pompe à motricité humaine disponibles dans la communauté, seuls 5 sont fonctionnels. De plus, seuls 2 de ces puits disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	1	1	1	1
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	12	5	2	2
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0
Source	6	6	6	6
Réseau d'adduction d'eau communal	0	0	0	0
Total	19	12	9	9

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les informations révélées par les autorités municipales concernant la disponibilité de différents types de sources d'eau sont cohérentes avec les informations recueillies auprès de la délégation départementale des mines, de l'eau et de l'énergie (DD/MINEE). Cependant, aucune information concernant le nombre de sources d'eau potable existantes ou fonctionnelles n'a été fournie par la DD/MINEE.

II.3.2 Secteur santé

En ce qui concerne le secteur de la santé, le Tableau 2.2 révèle qu'il existe vingt-deux (22) formations sanitaires au total dans la municipalité de Bafang. Parmi ces formations sanitaires, 21 sont fonctionnelles, notamment 13 centres de santé intégré, un hôpital de district et 7 formations sanitaires privées. Par ailleurs, le Tableau 2.2 indique que si toutes les formations sanitaires fonctionnelles disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel, seules les formations sanitaires publiques (hôpital de district et centres de santé) bénéficient d'un soutien logistique de la part de la commune de Bafang.

Tableau 2.2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	13	13	13	Oui	-	-	-	Oui	-
Centre Médical d'Arrondissement	0	0	0	Non	-	-	-	-	-
Hôpital de district	1	1	1	Oui	-	-	-	Oui	-
Hôpital régional	0	0	0	Non	-	-	-	-	-
Hôpital de référence	0	0	0	Non	-	-	-	-	-
Formation sanitaire privée	8	7	7	Non	-	-	-	-	-
Autres (à préciser)	0	0	0	Non	-	-	-	-	-
Total	22	21	21						

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

II.3.3 Secteur de l'éducation

En matière d'éducation, on constate la coexistence des établissements scolaires publics, privés laïcs et confessionnels dans la commune de Bafang à différents cycles d'enseignement.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	20	20	0	15	20
	Privé laïc	0	2	0	2	0
	Privé confessionnel	0	8	0	8	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Primaire	Public	19	19	0	19	19
	Privé laïc	0	1	0	1	0
	Privé confessionnel	0	9	0	8	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire	Public	2	2	0	2	2

1 ^{er} cycle	Privé laïc	0	1	1	1	0
	Privé confessionnel	0	1	0	1	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	6	6	0	6	6
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total		47	69	1	63	47

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi les 69 écoles existantes dans la municipalité, on compte 30 écoles maternelles, 29 écoles primaires et 10 écoles secondaires. De plus, le Tableau 2.3 révèle qu'une grande partie des écoles opérant à Bafang sont des établissements publics, que ce soit au niveau de la maternelle, du primaire ou du secondaire. En outre, le tableau 2.3 montre que seules 15 parmi les 20 écoles maternelles publiques disposent de salles de classe en matériaux définitif. Ceci est révélateur du fait que le secteur maternel a un besoin urgent d'infrastructures. Les informations révélées dans le Tableau 2.3 montrent également que seuls les établissements publics sont concernés par les activités de l'APEE. Toutefois, cela peut être une indication du manque d'informations concernant les activités de l'APEE dans les écoles privées laïques ou confessionnelles.

II.3.4 Secteur des services communaux

La Commune de Bafang, tout comme d'autres communes du pays, est activement impliquée dans la fourniture de divers services communaux. Ces services vont de l'établissement de documents d'état civil (actes de naissance, actes de mariage et actes de décès), la délivrance des documents d'urbanisme, aménagement des voiries, la légalisation des documents, et l'éclairage public, entre autres, comme le révèle le Tableau 2.4.

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	30
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	1
Aménagement des voiries	Oui	7
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	2
Légalisation des documents	Oui	1
Authentification des documents	Oui	1
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Oui	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) _____	Non	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Cependant, les autorités municipales révèlent que hormis l'établissement des documents d'état civil qui peut prendre jusqu'à 30 jours pour être délivré, d'autres services sont rendus en moins d'une semaine en moyenne. Le tableau 2.4 présente une synthèse des différents services communaux rendus par la commune de Bafang ainsi que les délais correspondants.

Chapitre 3 : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'enquête ScoreCard qui s'est tenue dans la commune de Bafang vise à capter la perception des populations sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique. A cet effet, ce chapitre présente les principaux résultats.

III.1 Description de la population enquêtée

Pour avoir la perception des populations de la Commune de Bafang sur l'offre des services sociaux de base, il est nécessaire de constituer un échantillon représentatif de personnes qui vont être enquêtées pour leur compte. En plus, connaître les caractéristiques de sa population permet aux décideurs de développer des politiques de développement communales adaptées à leurs besoins. Par conséquent, le tableau 3.1 présente le profil des répondants en prenant en compte l'âge et le sexe des répondants. Cette approche permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part.

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							Domestique	Total
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)			
Strate de résidence	Urbaine	48.2	20.2	26.8	.4	2.2	1.8	.4	100.0	
	Rurale	43.3	23.9	28.4	.0	4.5	.0	.0	100.0	
	Total	47.1	21.0	27.1	.3	2.7	1.4	.3	100.0	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La majorité des répondants sont des chefs de ménage ou leurs conjointes. Plus précisément, plus de 40% des répondants sont des chefs de ménage, et plus de 20% sont soit leurs conjoints, soit leurs enfants. Le faible pourcentage (inférieur à 2%) de répondants sans lien direct avec le chef de ménage indique que la qualité des informations recueillies sur le ménage est fiable.

La fiabilité des informations recueillies auprès du ménage dépend également de l'âge et du

sexe de l'enquêté. Ainsi, le faible pourcentage des répondants de moins de 20 ans, soit 4,10% est logique et montre bien que ce sont les adultes et surtout les chefs de ménage qui étaient ciblés. Ce taux peut s'expliquer par le fait qu'en journée lors du passage des enquêteurs, les adultes étaient absents ou encore n'existent pas dans le ménage.

En outre, une bonne majorité des répondants a plus de 35 ans, soit 51,80 % de l'échantillon des enquêtés. C'est donc majoritairement une population adulte qui a répondu aux questions. Par ailleurs, la plupart des répondants masculins (plus de 35 ans) résident dans des zones urbaines, contrairement à la plupart des répondants féminins adultes qui résident dans des zones rurales. Ceci montre qu'en zone rurale, les femmes sont très souvent plus présentes à la maison que les hommes. Le nombre important de sexe féminin (plus de 35 ans), soit 58,40% que présente le Tableau 3.2 ci-après peut s'expliquer par le fait qu'en journée, les ménages sont plus gardés par les femmes que les hommes. Cependant, ce résultat exige qu'une politique spéciale soit mise sur pieds au sein de la Commune pour l'autonomisation de ces femmes.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	4.2	3.2	4.0	3.8	5.6	4.1	3.9	4.5	4.1
	[20 - 35[	40.0	41.9	40.5	49.6	36.1	46.7	45.6	38.8	44.1
	[35 - 50[	26.3	25.8	26.2	23.3	30.6	24.9	24.6	28.4	25.4
	Plus de 50 ans	29.5	29.0	29.4	23.3	27.8	24.3	25.9	28.4	26.4
	Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.2 Approvisionnement en eau potable

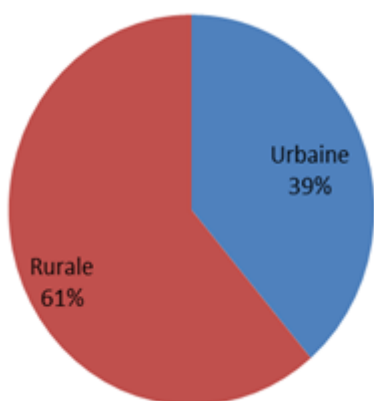
Conformément à l'adage selon lequel « l'eau, c'est la vie », l'accès à l'eau est une nécessité vitale pour les populations, au regard de son utilité pour la boisson, l'hygiène et assainissement, les tâches ménagères et les activités génératrices de revenus. Le bien-être des populations de la Commune en est tributaire, raison pour laquelle le secteur de l'hydraulique occupe une place de choix dans le mécanisme de ScoreCard. La perception des populations de la Commune de Bafang dans ce secteur est captée, à travers l'examen des systèmes d'approvisionnement, de la disponibilité, de l'accès, de la qualité et du coût de

l'approvisionnement, ainsi que le degré de satisfaction des services et leurs attentes.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

En ce qui concerne les différents types de points d'eau, plusieurs ménages dépendent de points d'eau publics. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales où plus de 61 % des ménages dépendent de sources d'eau publiques, contre 39 % des ménages dans les zones urbaines, comme le montre la Figure 1.

Figure 1: Proportion des ménages utilisant une source d'eau publique



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Cette faible utilisation de sources d'eau publiques en zones urbaines peut être expliquée par le fait que la distribution de l'eau dans la partie urbaine de Bafang est largement assurée par l'Etat à travers la Camerounaise Des Eaux (CDE/CAMWATER), alors que la partie rurale est non couverte par le réseau public de distribution de l'eau (CDE/CAMWATER). En effet, une majorité de ménages, soit environ 48,80 % déclarent que l'adduction d'eau CAMWATER est disponible dans leur localité, comme le montre le tableau 3.3.

Par ailleurs, en plus du réseau d'eau CAMWATER, 13,6% des ménages enquêtés reconnaissent aussi la disponibilité des rivières dans leur localité, des sources 30,80% et des puits à ciel ouvert 4,40%. Il existe également dans l'espace communal de Bafang des bonnes fontaines Et des Forages avec pompe électrique. Selon les résultats de l'enquête, il existerait plusieurs systèmes d'approvisionnement en eau qu'ils soient fonctionnels ou non, publics ou privés.

Tableau 3.3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Urbain	9.2	.4	3.1	6.6	4.8	7.0	29.8	.0	16.2	55.3	8.8	1.3
Rurale	7.5	1.5	9.0	16.4	3.0	16.4	34.3	.0	14.9	26.9	29.9	.0
Total	8.8	.7	4.4	8.8	4.4	9.2	30.8	.0	15.9	48.8	13.6	1.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Globalement, le tableau 3.3 fait l'inventaire des types de point d'eau existant dans la commune de Bafang alors que le tableau 3.4 se concentre sur l'utilisation de ces points d'eau par les ménages. Le fait est que, la disponibilité d'un point d'eau dans une localité ne signifie pas forcément qu'il est accessible par les populations. A cet effet, le tableau 3.4 semble montrer que parmi les différentes sources d'approvisionnement en eau présentes dans la Commune de Bafang (en dehors du réseau d'adduction d'eau), la source et la rivière sont curieusement les plus fréquentées.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

	Principale source d'approvisionnement en eau								
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence									
Urbaine	6.0	.0	2.6	5.2	23.3	7.8	49.1	6.0	100.0
Rurale	11.1	1.9	3.7	18.5	22.2	3.7	25.9	13.0	100.0
Total	7.6	.6	2.9	9.4	22.9	6.5	41.8	8.2	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Cette situation prédispose les ménages un risque d'exposition aux maladies d'origines d'hydrique. D'où la nécessité d'organiser régulièrement des campagnes de sensibilisation sur les techniques de potabilisation de l'eau. En outre, cette situation controversée, notamment d'un côté une forte proportion des répondants qui déclarent l'existence du réseau CAMWATER, et d'autre côté la faible accessibilité peut se justifier pas des coupures prolongées.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Une source d'approvisionnement publique est accessible lorsque les populations peuvent y avoir accès à tout point de la journée et de l'année. Ainsi, du point du vue de l'accessibilité de la principale source publique d'approvisionnement en eau, le tableau 3.5 montre qu'environ 29,80% des ménages déclarent avoir accès à l'eau tout au long de l'année, environ 36,60% affirment avoir accès à tout au long de la journée.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée
Strate de résidence	Urbaine	21.9	28.9
	Rurale	56.7	62.7
	Total	29.8	36.6

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Toutefois, bien que la fréquence d'accessibilité de l'eau soit largement inférieure aux attentes, environ 35,50% des ménages affirment que la fréquence de la disponibilité de l'eau de leur source principale correspond à leurs demandes en eau. Mais cela dépend de la fréquence de disponibilité de la principale source d'eau, comme le montre le tableau 3.6.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

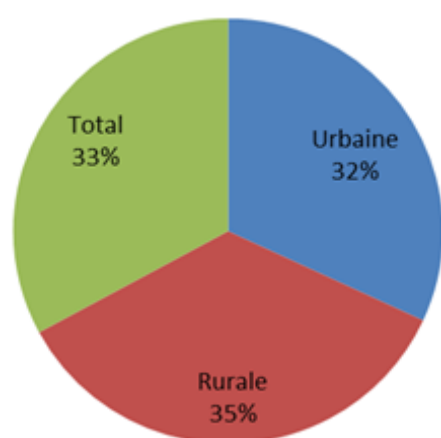
		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	38.0	12.0	44.0	44.0	100.0
	Rurale	25.0	8.3	25.0	66.7	100.0
	Total	35.5	11.3	40.3	48.4	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Si l'accessibilité à l'eau pour une bonne tranche de la population est un exercice très laborieux, le nombre de ménages obligé à le pratiquer augmente en cas de panne. Les ménages concernés par les pannes sont largement ceux dont la principale source d'approvisionnement n'est pas la source ou la rivière. Ainsi, la Figure 2 montre que 33% de ménages déclarent que leurs principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois.

Figure 2: proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Un aperçu des tableaux 3.7 et 3.8 révèle quelques informations importantes concernant les pannes, les délais de réparation et les acteurs qui interviennent dans la réparation des sources d'eau en panne.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

		Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Strate de résidence	Urbaine	67.6	18.9	2.7	2.7	8.1	100.0
	Rurale	78.9	15.8	.0	.0	5.3	100.0
	Total	71.4	17.9	1.8	1.8	7.1	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau 3.7 montre que la majorité des pannes sont réparées dans un délai d'une semaine, comme le révèlent 71,40 % des répondants. De même, 17,90% des ménages enquêtés révèlent

que les points d'eau en panne sont réparés dans un délai d'un mois. En ce qui concerne les acteurs intervenant dans le processus de réparation (Tableau 3.8), si 15,90% des ménages attestent que le comité de gestion (COGES) est le principal réparateur des points d'eau, d'autres révèlent que la commune, les élites et CAMWATER interviennent également dans le processus de réparation. Il est donc nécessaire de créer davantage de comités de gestion et de renforcer également les capacités de leurs membres.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	5.2	.0	4.3	10.3	.0	7.8	7.8
	Rurale	1.9	.0	1.9	27.8	1.9	5.6	.0
	Total	4.1	.0	3.5	15.9	.6	7.1	5.3

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Malgré l'intervention des COGES dans la réparation des sources d'eau en panne, le tableau 3.9 montre que respectivement 52,90% et 34,10% des ménages pensent que la communauté et CAMWATER sont responsables de l'entretien des différents points d'eau dans la municipalité de Bafang. Par conséquent, il est important de mettre à la disposition des populations la bonne information concernant les acteurs qui interviennent dans la gestion des pannes, ceci afin de faciliter les doléances et les plaintes en cas de dysfonctionnement.

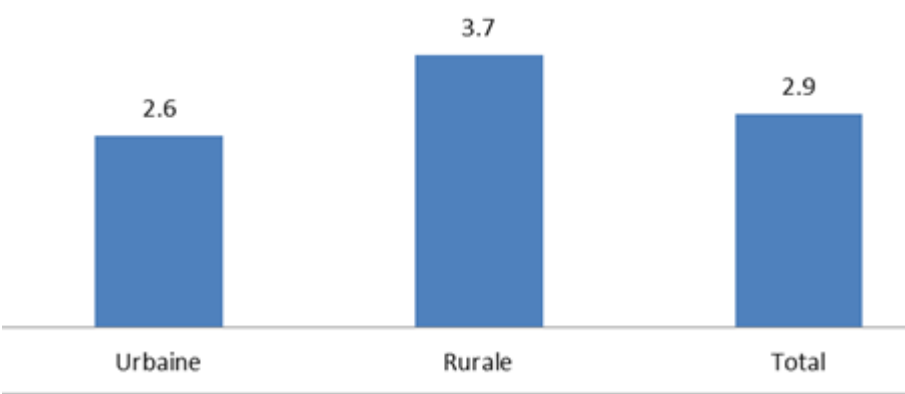
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	6.0	.9	43.1	44.0	10.3
	Rurale	11.1	1.9	14.8	72.2	3.7
	Total	7.6	1.2	34.1	52.9	8.2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La lenteur de l'intervention des COGES dans l'entretien des points d'eau peut cependant être expliquée par les faibles contributions financières des différents ménages. Par exemple, la Figure 3 révèle que seulement 2,90 % des ménages contribuent financièrement au fonctionnement du comité de gestion. Ce taux paraît très faible à l'égard des engagements du COGES, qui nécessite une participation des populations. Une action devrait être menée à cet effet, afin de susciter l'engagement des populations dans la commune de Bafang.

Figure 3: Proportion des ménages qui contribuent financièrement au fonctionnement du COGES:



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau 10 révèle que la contribution financière annuelle du ménage pour le fonctionnement du comité de gestion est de 358900 f par année, soit un peu plus de 29 900 par mois et par ménage. Toutefois, autant ce montant parait très élevé pour des populations rurales, autant il convient d’être très prudent concernant l’interprétation.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES		
				Jour	Mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	354833.3	.0	66.7	33.3	100.0
	Rurale	365000.0	.0	100.0	.0	100.0
	Total	358900.0	.0	80.0	20.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.2.4 Caractérisation des points d’eau dans la commune

Concernant les caractéristiques des points d’eau dans la commune de Bafang (tel que la qualité de l’eau consommée par les ménages, du temps mis pour aller puiser l’eau et des pannes enregistrées), les populations de Bafang ont des grands besoins en eau (voirs Tableaux 3.11 et 3.12).

Tableau 3.11: Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’eau	moyen (en minutes) d’attente au point d’eau	Nombre moyen de personnes qu’un ménage à l’habitude de trouver à ce point d’eau	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau					Total
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	
Strate de résidence	Urbaine	308.5	11.2	10.7	62.0	7.8	19.8	52.6	14.7	5.2	100.0
	Rurale	258.7	14.3	10.0	144.8	1.9	27.8	50.0	20.4	.0	100.0
	Total	292.7	12.1	10.5	88.3	5.9	22.4	51.8	16.5	3.5	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Avoir de l’eau potable en permanence est essentiel pour le bien-être des populations. Les sources d’eau tombées en panne devraient être réparées sans délai, afin de promouvoir ce bien-être. L’appréciation des délais pour satisfaire ce besoin orienterait les actions futures de la Commune dans ce domaine.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau		
		A une d’odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	25.9	35.3	62.1
	Rurale	20.4	29.6	35.2
	Total	24.1	33.5	53.5

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Malgré les difficultés rencontrées (tel que les longues distances, le temps perdu, etc) par des ménages dans la commune de Bafang en matières d’approvisionnement en eau portable, tel que décrits dans les tableaux 3.11 et 3.12 ci-dessus, la Figure 4 montre que seulement 27,50% des ménages ont exprimé un besoin en eau potable dans les six derniers mois.

Figure 4 : proportion des ménages ayant exprimé un besoin en eau potable



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ce taux démontre que des actions doivent être menées pour sensibiliser les populations sur les

mécanismes de gestion des plaintes et de doléance.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Concernant l'expression des besoins en eau potable dans la commune de Bafang, le Tableau 3.13 montre que de nombreuses demandes sont adressées à des personnes autres que le Maire. Plus précisément, seulement 25.90% de ménages ont exprimés un besoin en matière d'approvisionnement en eau à la mairie. Ceci dénote l'ignorance ou la non maîtrise de la notion de compétence transférée aux Communes en matière d'approvisionnement en eau. Il est donc nécessaire d'informer la population sur les politiques gouvernementales en matière de gestion de l'eau, sur les compétences transférées par l'Etat aux Communes, en mettant l'accent sur les contributions des populations bénéficiaires elles-mêmes.

Tableau 3.13: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Tableau 5.15 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin										
		Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/ quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	
Strate de résidence	Urbaine	28.8	.0	30.5	39.0	8.5	1.7	10.2	.0	69.5
	Rurale	18.2	.0	13.6	77.3	4.5	.0	4.5	.0	40.9
	Total	25.9	.0	25.9	49.4	7.4	1.2	8.6	.0	61.7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau 3.14 présente la repartition dans la commune des ménages satisfait du besoins exprimé en eau potable ainsi que le temps mis pour la satisfaction.

Tableau 3.14: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

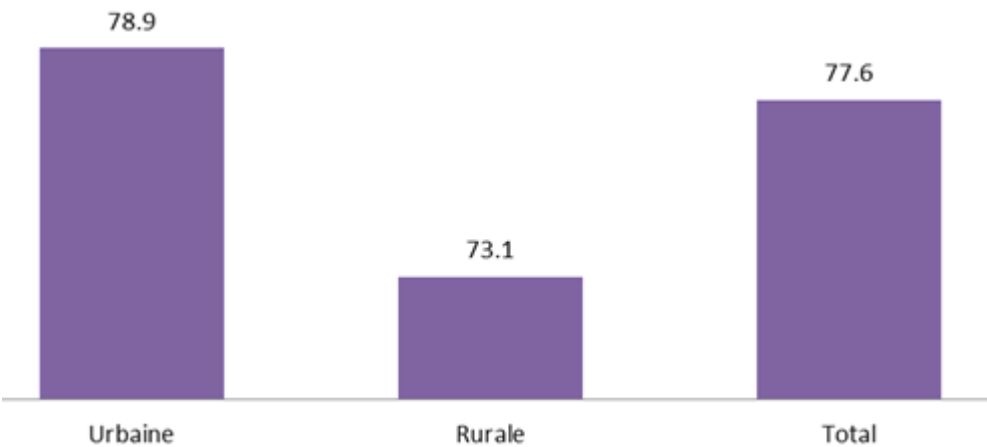
	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Urbaine	0.5	82.9	9.8	7.3	100.0
Rurale	0.2	88.9	11.1	0.0	100.0
Total	0.4	84.0	10.0	6.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort que, parmi les ménages ayant exprimés un besoin en approvisionnement en eau,

84,60% déclarent que leur demande a été satisfaite en moins d’un mois. La Figure 4 fait ressortir la proportion des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable. Dès lors, certains raisons sont avancées pour expliquer leur non satisfactions, tel que l’indique le tableau 3.15.

Figure 5: Proportion des ménages non satisfaits de l’approvisionnement en eau potable



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L’analyse des raisons de non satisfaction des services de l’hydraulique permet d’identifier les domaines prioritaires et d’orienter les actions de la Commune vers la satisfaction des besoins les plus urgents. Les ménages enquêtés avancent plusieurs facteurs non satisfaction, notamment : la mauvaise qualité de l’eau pour 28,80% des ménages répondants, l’insuffisance des points d’approvisionnement en eau pour 14,80 % des ménages, Coût élevé de l’approvisionnement en eau pour 10,90% de ménages, Mauvaise gestion du point d’eau pour 10,00% de ménages et l’éloignement des points d’eau pour 6,60% des répondants.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lent eur de maintenanc e en cas de panne	Coût élevé de l'approvision nement en eau	Autres à précis er
Strate de résidence	Urbaine	6.7	32.2	16.1	11.7	10.0	12.8	1.7
	Rurale	6.1	16.3	10.2	4.1	6.1	4.1	.0
	Total	6.6	28.8	14.8	10.0	9.2	10.9	1.3

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Des actions de multiplication des sources d’approvisionnement et de potabilisation de l’eau relèveraient le taux de satisfaction dans ce secteur hydraulique qui est la clé de vie pour toutes les communautés.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

La présente étude s'inscrit dans le sillage de l'engagement citoyen, comme gage d'un véritable développement local. Il est question de susciter au sein de la population des solutions endogènes vis-à-vis des problèmes quotidiens. A cet effet, le Tableau 3.16 montre les différentes actions dont les ménages dans la commune de Bafang sont prêts à s'engager en vue de la construction de points d'eau supplémentaires, de l'amélioration de la qualité et la gestion de points d'eau. Concernant la construction de points d'eau supplémentaires, tandis 85,80% de ménages révèlent qu'ils sont prêts à contribuer financièrement, 36,30% de ménages sont prêts à offrir un site de construction de point d'eau et 15,30% sont prêts pour plaider auprès des donateurs.

Par ailleurs, l'accès à l'eau potable reste toujours un défi à relever pour les populations de la Commune de Bafang. Pour répondre aux besoins en adduction d'eau potable, la Commune doit préparer des programmes pluriannuels d'interventions pour une gestion concertée des ressources en eau avec l'Etat, les élites, les autres partenaires et les usagers qui contribuent au financement des interventions diverses.

Tableau 3.16: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
											Autre(s) attente(s) à préciser
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l...	
Urbaine	84.2	32.5	12.7	9.6	40.8	3.5	3.1	3.9	3.5	4.8	3.5
Rurale	91.0	49.3	23.9	7.5	35.8	3.0	4.5	1.5	1.5	6.0	.0
Total	85.8	36.3	15.3	9.2	39.7	3.4	3.4	3.4	3.1	5.1	2.7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.3 Services de santé

Dans le secteur de la santé, l'enquête s'est intéressée à la disponibilité et à l'utilisation des services de santé dans la commune ainsi que le niveau de satisfaction global des populations et leurs attentes par rapport aux services de santé. En d'autres termes elle a interrogé non seulement la présence des formations sanitaires, mais également leur fréquentation par les populations de la Commune d'une part, mais également il a été question de recueillir leur avis sur ce service public.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Concernant l'utilisation des formations sanitaires, le tableau 3.17 indique la Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge. Il ressort que, 54,60% des répondant optent pour les formations sanitaires publiques, et de 38,00% et 45,50% pour les formations sanitaires privées (Laïc et confessionnel). On constate que, tandis que les services de santé des ménages dans les zones urbains sont beaucoup plus couverts par les formations sanitaires publiques (58,80%), ceux des ménages dans les zones rurales sont essentiellement couverts par les formations sanitaires privées laïc (52,20%)..

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	58.8	33.8	7.5	100.0
	Rurale	40.3	52.2	7.5	100.0
	Total	54.6	38.0	7.5	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le Tableau 3.18 montre que ces préférences des formations sanitaires privées par les ménages sont largement dues aux problèmes de distance, comme révélées par 85,10% de ménages. En outre, 76,90% de ménages révèlent que leurs choix des formations sanitaires privées est influence par la qualité des soins. Autres raisons qui déterminent le choix des formations sanitaires de ménages sont la disponibilité du personnel (73,10%), l'accueil (60,40%) et le cout (52,20%). On constate que, si la distance constitue une raison majeure

pour les ménages en milieu rurales (90,00%), les ménages en milieu urbain sont préoccupés par le problème de la qualité des services (79,80%).

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
					Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Milieu de résidence		Distance	Coût	Accueil				
Strate de résidence	Urbaine	83.0	55.3	64.9	79.8	75.5	51.1	1.1
	Rurale	90.0	45.0	50.0	70.0	67.5	52.5	5.0
	Total	85.1	52.2	60.4	76.9	73.1	51.5	2.2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Concernant les typologies des formations sanitaires publique, les information du tableau 3.19 montrent que les populations pour 43,9% le Centre de Santé Intégré public est la formation sanitaire la plus proche de leur ménage. Pour 9,8% c'est l'hôpital/CMA et 45,3% sont plus rapprochés l'hôpital de district. Ce rapprochement n'est pas cependant homogène, ce qui occasionne des disparités dans le temps nécessaire pour accéder à ces formations sanitaires en fonction du lieu où habite le ménage.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?				
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de régional	Total
Strate de résidence	Urbaine	40.8	10.9	47.1	1.1	100.0
	Rurale	57.5	5.0	37.5	.0	100.0
	Total	43.9	9.8	45.3	.9	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En effet, le tableau 3.20 indique les caractéristiques relatives aux conditions d'accessibilités de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins, en faisant ressortir la proximité du ménage, la distance moyenne (en m) et le Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Il apparaît que, concernant la proximité, un peu plus de 80% des répondants sont effectivement proche de la principale formation sanitaire. C'est pourquoi la distance moyenne parcourue est 3365.5 m, soit un peu plus de 3km 365 m. globalement, cette

distance est parcourue en moins d'une heure.

Tableau 3.20: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Milieu de résidence		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	82.2	17.8	100.0	3536.8	40.9
	Rurale	72.5	27.5	100.0	2623.0	51.8
	Total	80.4	19.6	100.0	3365.5	43.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Toutefois, d'après la politique de santé en vigueur au Cameroun, au-delà de 50 minutes de marche à pieds - soit plus de 5 km pour la stratégie avancée, les risques de morbidité sont un peu plus accrus. De ce fait, il est souhaitable qu'une attention particulière soit portée aux 27,50% des ménages, essentiellement en milieu rurale qui mettent plus de 50 minutes pour se rendre dans la formation sanitaire la plus proche du ménage.

En effet, étant donné que le coût et la qualité des services sanitaires dépendent du pouvoir d'achat et de l'accessibilité des populations, de la disponibilité des soins et de la qualité du plateau technique, il est donc nécessaire que la Commune de Bafang examine sa carte de couverture sanitaire pour identifier les zones géographiques nécessitant une fourniture en formation sanitaire pour une couverture optimale de la Commune.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Outre la disponibilité des formations sanitaires dans une localité, la qualité des services de santé rendus à la population dépend largement de la disponibilité du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires. Ainsi, le Tableau 3.21 montre qu'au moins 85,00% des chefs de ménage de la Commune de Bafang révèlent que le petit matériel (tel que les ciseaux, les seringues, l'alcool, le coton, la balance, ...) est toujours disponible lorsqu'ils se rendent dans leur principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention de soins. De plus, la

disponibilité de ces petits matériels semble être plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	97.1	96.6	90.8	91.4	85.6	89.1	85.1	86.8	88.5	.6
	Rurale	100.0	95.0	82.5	90.0	82.5	82.5	97.5	85.0	85.0	.0
	Total	97.7	96.3	89.3	91.1	85.0	87.9	87.4	86.4	87.9	.5

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Habituellement, la volonté des populations de se rendre dans une formation sanitaire spécifique dépend dans une certaine mesure du frais de consultation et de l'accueil qui lui est réservé par le personnel soignant. Au Cameroun, les normes exigent que les frais de consultations dans les CSI soient fixés entre 200 et 300 FCFA au maximum. Dans les CMA et les Hôpitaux de Districts, ces frais sont fixés à 600 FCFA.

Néanmoins, il apparaît que ces montants ne sont guère respectés. Par exemple, le Tableau 3.22 révèle que les frais de consultation moyens sont de 773,4 FCFA. Ainsi, 29,40% des chefs de ménage se plaignent que ce montant est élevé. En plus de ces frais de consultation élevés, 27,10% des chefs de ménage révèlent qu'ils paient souvent des frais supplémentaires non autorisés au personnel soignant pour obtenir des services. Cela implique qu'il y a une monétisation des services de santé dans la Commune de Bafang qui est beaucoup plus élevée dans le milieu urbain, comme l'ont déclaré 28,70% des chefs de ménage.

Pour ce qui est de l'accueil offert par le personnel soignant, le Tableau 3.22 montre que si 60,70% des chefs de ménage jugent que l'accueil offert par le personnel soignant est bon, 34,60% pensent qu'il est passable contre à peine 4,70% qui pensent qu'ils ne sont pas souvent bien accueillis par le personnel soignant. Cependant, le personnel soignant semble être plus accueillant en milieu rural qu'en milieu urbain comme le révèlent 70,00% contre 58,60% des chefs de ménage respectivement en milieu rural et urbain.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
Milieu de résidence					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	779.9	28.2	28.7	58.6	37.4	4.0	100.0
	Rurale	745.0	35.0	20.0	70.0	22.5	7.5	100.0
	Total	773.4	29.4	27.1	60.7	34.6	4.7	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Les critères d'appréciation des services de santé reposent essentiellement sur l'accueil et la disposition des personnels de santé à rendre service sans attendre une rétribution personnelle ou supplémentaire en retour, ainsi que la disponibilité de médicaments.

La lecture du Tableau 3.23 ci-après montre que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité sont toujours disponibles, comme l'ont déclaré 75,70% des chefs de ménages. De manière surprenante, ces médicaments de base semblent être encore plus disponibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Par ailleurs, 77,10% des chefs de ménage affirment que la plupart de leurs problèmes de santé sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

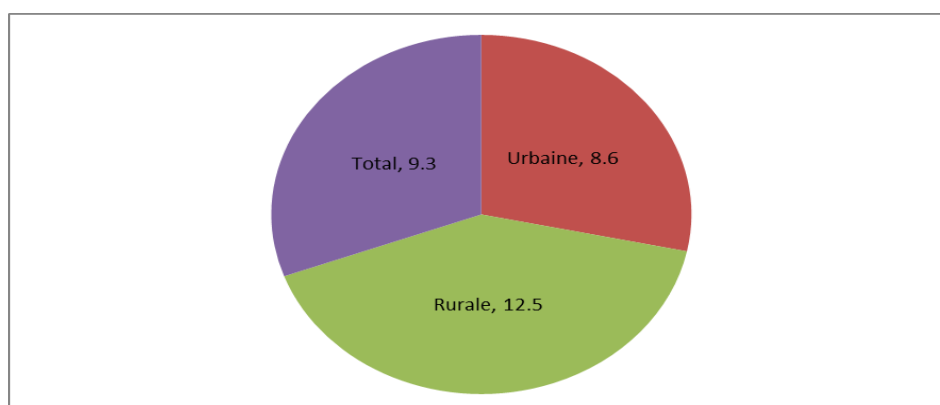
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	74.1	78.2
	Rurale	82.5	72.5
	Total	75.7	77.1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Malgré la disponibilité des médicaments et le fait que la plupart des problèmes de santé des populations sont résolus dans les formations sanitaires existantes, la Figure 6 montre que 9,30% des chefs de ménage sont insatisfaits des services rendus par ces formations sanitaires.

Figure 6: Proportion des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.24: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
Milieu de résidence		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Strate de résidence	Urbaine	40.0	73.3	20.0	53.3	6.7	20.0	40.0	13.3	6.7	.0
	Rurale	80.0	60.0	20.0	.0	.0	.0	40.0	.0	20.0	.0
	Total	50.0	70.0	20.0	40.0	5.0	15.0	40.0	10.0	10.0	.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi ces ménages qui déclarent être insatisfait, la plupart résident dans le milieu rural, 12,50%. Les raisons de non-satisfaction sont présentées dans le Tableau 3.24. Malgré la disponibilité des médicaments et le fait que la plupart des problèmes de santé des populations sont résolus dans les formations sanitaires existantes, plusieurs chefs de ménage révèlent qu'ils sont insatisfaits des services rendus par ces formations sanitaires. Le Tableau 3.24 montre que la principale raison est la mauvaise qualité des services rendus dans ces formations sanitaires, comme l'ont révélé 70,00% des répondants. Cette raison est suivie de près par l'éloignement formations sanitaires, comme l'ont déclaré 50,00% des chefs de ménage. Le problème de la distance est encore plus préoccupant en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, alors que 80,00% des chefs de ménage en zone rurale attribuent leur insatisfaction à leur éloignement, à peine 40,00% de leurs homologues en zone urbaine se plaignent de la distance. Les autres raisons principales de l'insatisfaction sont, par ordre d'importance, la faible qualité des équipements médicaux, la faible qualification du personnel médical, l'insuffisance des médicaments ainsi que le coût élevé de l'accès aux soins et la monétisation des services de santé.

Par ailleurs, le fait que 5,00% des chefs de ménages surtout en milieu urbain se sont prononcés sur la question des frais autres que ceux de cession (monnayage des soins), cela dénote le caractère méfiant des populations de la Commune sur les questions financières, surtout lorsqu'elles frisent la corruption. De ce fait, il est nécessaire d'éduquer les populations sur les mécanismes de dénonciation des actes de corruption qui freinent le développement de notre Nation.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

L'accès aux soins de santé est crucial pour la survie de l'espèce humaine. D'ailleurs, une population en bonne santé constitue un facteur de développement. Malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics, la population de la municipalité de Bafang est toujours confrontée à un certain nombre de problèmes de santé. Par conséquent, la population de Bafang, à travers les chefs de ménages insatisfaits a exprimé les attentes suivantes pour permettre au Maire de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des formations sanitaires présentes dans la Commune. Le Tableau 3.25 ci-après témoigne de cet état de fait. Il s'agit : de la construction des formations sanitaires supplémentaires ; de l'équipement des formations sanitaires ; de l'amélioration de la gestion des FOSA; de l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments ; ainsi que la réduction du coût d'accès aux soins de santé.

Concernant la construction de formations sanitaires supplémentaires, tandis 29,90% des chefs de ménages révèlent qu'ils sont prêts à plaider pour le respect des normes sectorielles, 40,20% déclarent qu'ils sont prêts à plaider auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires. Néanmoins, l'extension, la réhabilitation, l'équipement des formations sanitaires et l'approvisionnement de ces formations sanitaires en médicaments restent les principaux axes d'attention de la population de Bafang.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ;
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :											Autres à préciser	
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé		
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés		La négociation des jumelages et intercommunalités
Strate de résidence	Urbaine	27.0	42.0	34.5	30.5	6.9	9.2	13.2	.6	8.6	1.7	4.6	2.9	6.3
	Rurale	42.5	32.5	45.0	40.0	7.5	2.5	10.0	5.0	7.5	5.0	2.5	2.5	.0
	Total	29.9	40.2	36.4	32.2	7.0	7.9	12.6	1.4	8.4	2.3	4.2	2.8	5.1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.4 Services de l'éducation

Dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle au Cameroun, le DSCE fixe les objectifs et les orientations en mettant un accent particulier sur la formation du capital humain. Cela nécessite, entre autres, un enseignement de base de qualité afin de doter les élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire de solides compétences fondées sur la maîtrise des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour leur intégration sociale.

Alors, pour garantir la qualité de l'enseignement, l'amélioration des infrastructures, la maîtrise réelle des effectifs sont indispensables, autant que la réduction des coûts de scolarité et la qualité du personnel enseignant. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique capte l'état de satisfaction des populations de la Commune de Bafang et négocie les changements nécessaires dans ce secteur stratégique en fonction des attentes de ces derniers.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

L'enquête a révélé l'existence au sein de la Commune des trois premiers cycles d'enseignement : maternel, primaire et secondaire. En effet, un peu plus 55,60 % des enfants en âge de fréquenter sont au cycle maternel public; alors que 68% sont au cycle primaire public, comme l'indique le Tableau 3.26. Concernant le cycle secondaire, un peu plus de 70% des enfants en âge de fréquenter vont dans un établissement public.

Le Tableau 3.27 se concentre sur les Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire public. Il apparaît trois principales raisons, notamment l'oignement par rapport au domicile, le Coût par rapport à l'établissement privé et la qualité d'éducation. Fondamentalement, un peu plus de 36% des répondants portent leur choix vers le secteur public en raison de la proximité avec leur domicile, alors que 35,8% sont attiré par les faibles coûts. Globalement, il apparaît que 96,7% des répondants choisissent le secteur public en raison de la qualité de l'éducation.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

		Cycle d'enseignement																			
		Maternel			Primaire			Secondaire 1er cycle			Secondaire 2ème cycle			Professionnelle			Autre		Total		
		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseignement fréquente			Dans quel ordre d'enseigne ment fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Privé	Total	Public	Privé	Total
Milieu de résidence	Urbaine	57.7	42.3	100.0	61.1	38.9	100.0	67.7	32.3	100.0	75.7	24.3	100.0	16.7	83.3	100.0	100.0	100.0	64.7	35.3	100.0
	Rurale	50.0	50.0	100.0	92.1	7.9	100.0	82.6	17.4	100.0	92.9	7.1	100.0	.0	.0	.0	100.0	100.0	84.5	15.5	100.0
	Total	55.9	44.1	100.0	68.0	32.0	100.0	71.6	28.4	100.0	78.4	21.6	100.0	16.7	83.3	100.0	100.0	100.0	69.0	31.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Milieu de résidence				
Strate de résidence	Urbaine	34.6	35.5	96.3
	Rurale	53.8	38.5	100.0
	Total	36.7	35.8	96.7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

. Cependant, la question de l'éloignement et du coût semble être moins importante en ce qui concerne le choix des parents en matière d'établissements privés. En effet, malgré la proximité d'établissements publics dans divers villages ou quartiers, comme le révèle le Tableau 3.28 ci-dessous, d'où en moyen 89,20% des chefs de ménages affirment que leurs ménages sont proches de l'établissement scolaire public disponible dans le village/quartier, un bon nombre des parents scolarisent leurs enfants dans des établissements privés qui sont normalement plus coûteux que ceux du secteur public.

Tableau 3.28: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		existence d'un établissement scolaire public			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible	
					Oui	Non
		Strate de résidence				
		Urbaine	Rurale	Total		
cycle	Maternel	55.7	55.2	55.6	90.2	
	Primaire	56.6	68.7	59.3	90.3	
	Secondaire	14.5	34.3	19.0	85.7	
	Formation professionnelle	4.8	.0	3.7	72.7	
	Total	32.9	39.6	34.4	89.2	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

La question de l'accessibilité des établissements d'enseignement joue un rôle important dans le choix de ces derniers. En effet, la distance et le temps mis par les élèves pour se rendre à l'école affectent directement leur santé éducative et imposent des coûts supplémentaires liés au transport.

Par ailleurs, dans la Commune de Bafang, la distance pour accéder à l'école et le temps mis sont raisonnables en ce qui concerne les cycles maternel et primaire, si on s'en tient aux déclarations des chefs de ménages. Les écoles maternelles et primaires sont proches de la majorité des ménages. Cependant, la situation n'est pas aussi satisfaisante pour ce qui est du cycle secondaire. Le Lableau 3.29 indique que les élèves du secondaire parcourent plus de 8.64 km x 2 par jour. Cela suppose qu'il existe des zones non couvertes en structures

scolaires secondaires dans la Commune de Bafang.

Compte tenu du précédent constat, il est souhaitable que les zones non couvertes soient identifiées à l'aide de la carte scolaire et pourvues en structures scolaires ; et que la Commune soit dotée de centres de formation professionnelle, afin de promouvoir la professionnalisation, la création d'emplois qui impulseraient le développement local.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible		Strate de résidence					
		Urbaine		Rurale		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
cycle	Maternel	25.3	.7	9.3	.8	21.6	.8
	Primaire	169.1	5.2	323.9	20.1	204.2	8.6
	Secondaire	11048.2	14.9	446.8	13.0	8640.4	14.5
	Formation professionnelle	2.2	.1	.0	.0	1.7	.1
	Total	2811.2	5.3	195.0	8.5	2217.0	6.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

L'atteinte des objectifs de formation du capital humain dépend essentiellement d'une couverture géographique optimale en établissements scolaires. L'analyse de la disponibilité et de l'utilisation des services de l'éducation dans la Commune de Bafang permet d'évaluer cette couverture dans l'espace communal en mettant l'accent sur les conditions d'encadrement des apprenants.

Les particularités des structures scolaires de la Commune de Bafang sont définies à travers la disponibilité des infrastructures et du matériel didactique. En effet, la plupart des structures ne sont pas à cycle complet. En outre, les salles de classe ne sont pas disponibles pour tous les niveaux d'enseignement, et il n'y a pas assez de bancs pour faire asseoir tous les élèves. Ceci est mis en évidence dans le Tableau 3.30 où à peine 16,10% des chefs de ménage affirment que les différentes structures éducatives ont un cycle complet. On observe une

tendance similaire en ce qui concerne la disponibilité des salles de classe et des bancs. Ce problème du manque de salles de classe est encore plus préoccupant dans le secteur maternel.

Le Tableau 3.30 montre également qu'il y a l'absence de distribution des manuels dans les établissements scolaires. Cette opération se fait à seulement 1,50 % pour le cycle maternel et 25,40 % pour le cycle primaire. Cette situation est handicapante à la fois pour les apprenants et pour les enseignants et mérite d'être adressée. La distribution du matériel didactique est une compétence transférée à la Commune. Jusqu'à présent, cette dernière se limite à la distribution du paquet minimum. En outre, la caractérisation des structures du cycle de la formation professionnelle n'est pas faisable, car les données collectées montrent que moins de 0,50% des chefs de ménages se sont prononcés sur ce secteur.

.

Tableau 3.30: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Cycle disponible													
cycle	Maternel	4.8	5.3	5.3	3.9	6.0	6.0	6.0	1.5	5.1	5.4	5.4	3.4
	Primaire	22.8	22.8	20.6	11.0	43.3	40.3	43.3	25.4	27.5	26.8	25.8	14.2
	Secondaire	31.6	30.7	29.4	.0	32.8	34.3	34.3	.0	31.9	31.5	30.5	.0
	Formation professionnelle	.0	.4	.4	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.3	.3	.0
	Total	14.8	14.8	13.9	3.7	20.5	20.1	20.9	6.7	16.1	16.0	15.5	4.4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Hormis la disponibilité des salles de classe, du matériel didactique la qualité des structures scolaires, les conditions d'encadrement des apprenants de la Commune de Bafang sont également examinées à travers les effectifs des classes et l'assiduité des enseignants. On constate, au vu du Tableau 3.31 ci-contre, que la norme nationale de 25 élèves par classe n'est pas respectée dans le cycle maternel, car le nombre moyen d'élèves par classe dans ce cycle est de 34.6. Ceci nécessite donc la construction de nouvelles infrastructures dans ce secteur.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

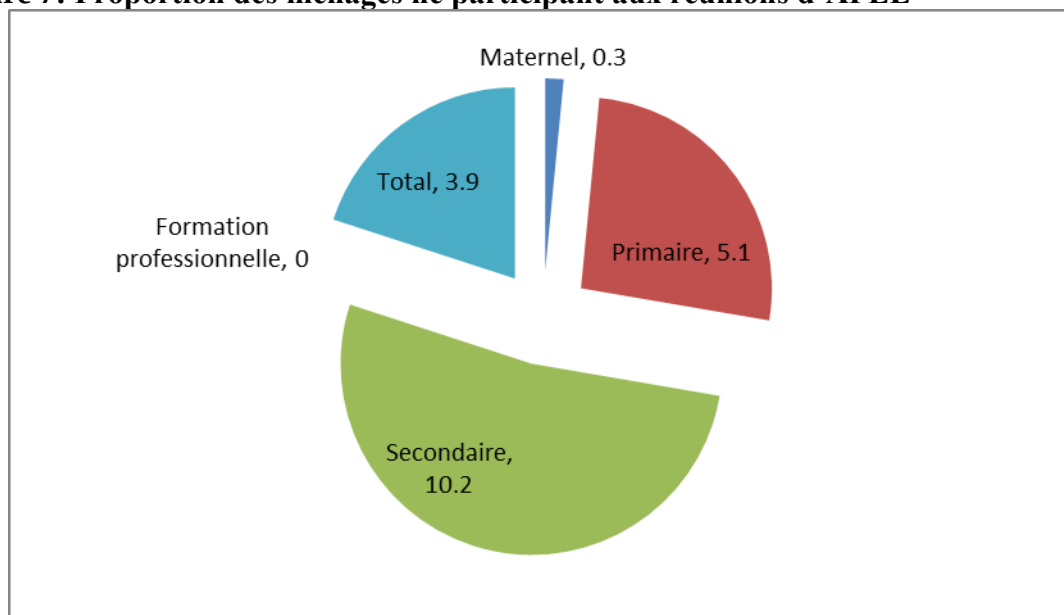
		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Cycle disponible						
cycle	Maternel	34.6	50.0	37.5	12.5	100.0
	Primaire	38.0	58.0	22.2	19.8	100.0
	Secondaire	49.0	43.2	43.2	13.7	100.0
	Formation professionnelle	33.0	100.0	.0	.0	100.0
	Total	43.1	50.3	33.7	16.1	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Concernant le cycle primaire, la norme de 45 élèves par classe est respectée dans la plupart des établissements, même comme certaines écoles primaires de la Commune ont des effectifs légèrement situés au-dessus de la normale. La forte démographie à certains endroits et l'insuffisance des infrastructures en sont les causes. On constate également dans le Tableau 3.31 que le nombre moyen d'élèves par classe (49,0) dans les établissements du secondaire de la Commune ont des effectifs situés au-dessous de la norme de 60 élèves par classe.

Par ailleurs, on constate un taux acceptable d'assiduité des enseignants de cette Commune, soit 84,00% en moyen dans chaque cycle. Il est important de noter qu'un bon nombre d'enseignants du secteur public sont pris en charge par l'association des parents d'élèves (APEE). De plus, l'APEE joue un rôle prépondérant dans la réparation et l'entretien des équipements endommagés dans les différents établissements scolaires. Curieusement, la Figure 7 révèle que certains chefs de ménage n'assistent pas aux réunions de l'APEE.

Figure 7: Proportion des ménages ne participant aux réunions d'APEE



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Cependant, le Tableau 3.32 ci-dessus présente certaines des raisons pour lesquelles 3,90% des chefs de ménage n'assistent pas aux réunions de l'APEE. Parmi les raisons avancées par les chefs de ménage, on peut citer le non-respect des horaires, la durée et la non-reddition de comptes de la part de la direction de l'APEE.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

		Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
Cycle disponible		Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
Cycle	Maternel	.0	100.0	.0	.0	.0
	Primaire	13.3	6.7	20.0	6.7	60.0
	Secondaire	3.3	.0	36.7	10.0	60.0
	Total	6.5	4.3	30.4	8.7	58.7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En outre, la raison de la non-participation aux réunions de l'APEE par 30,40% des chefs de ménage est qu'ils considèrent ces réunions comme de simples réunions d'information et non comme des séances d'échange d'idées.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Une évaluation adéquate du coût et de la qualité des services de l'éducation s'intéresse à la fois aux frais exigibles, au jugement des répondants par rapport à ces frais et aux frais supplémentaires payés par les parents d'élèves. Pour ce qui est des frais exigibles, le Tableau 3.33 montre que si en moyenne 43,50% des chefs de ménages les trouvent abordables, la majorité des ménages ayant un enfant aux cycles primaire et secondaire par contre, les juge élevés. Plus spécifiquement, tandis que 63,20% des chefs de ménages juges que ces frais sont élevés au niveau secondaire, 56,30% les trouvent abordable au niveau maternel.

En ce qui concerne les frais supplémentaires, les données collectées ne sont pas significatives pour cette investigation, car seulement 3,90% des chefs de ménages en moyenne se sont prononcés par rapport à la question. Cela indique que les actes de corruption ne sont pas formellement perceptibles en milieu scolaire dans la Commune de Bafang.

Cependant, l'appréciation faite par les chefs de ménage concernant les montants versés au titre des frais d'inscription et de l'APEE peut ne pas refléter la réalité. En effet, la plupart des chefs de ménage enquêtés n'ont pas pu faire la distinction entre les montants versés pour l'inscription et l'APEE, étant donné qu'ils versent souvent une somme globale aux administrateurs de l'école sans savoir comment le montant est réparti entre l'inscription et l'APEE. Il est donc important que les administrateurs scolaires informent les parents sur les différentes rubriques ou, mieux encore, qu'ils délivrent des reçus distincts pour les frais d'inscription et de l'APEE, ainsi que d'autres frais supplémentaires versés par les parents d'élèves.

De plus, si la majorité des chefs de ménages trouve les frais exigibles élevés, cela est dû au faible pouvoir d'achat d'une bonne frange des populations de la Commune. Toutefois, en ce qui concerne les frais d'APEE qui font partie des frais exigibles, le problème réside plus dans sa gestion que dans son coût. D'où la nécessité pour la Commune de Bafang de collaborer avec l'OSC AFCD au sujet du renforcement des capacités des membres des APEE sur la maîtrise de leurs missions et la bonne gestion de leurs fonds. L'appréciation des services de l'éducation apportera les éclairages nécessaires à la compréhension de cette situation.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
					Elevé	Raisnable	Faible	
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais				
Cycle disponible								
cycle	Maternel	9300.0	2375.0	1687.5	37.5	56.3	6.3	.7
	Primaire	5329.6	1851.9	1722.2	46.9	53.1	.0	6.4
	Secondaire	19780.3	4689.5	4986.3	63.2	33.7	3.2	8.1
	Formation professionnelle	500.0	15000.0	20000.0	100.0	.0	.0	.3
	Total	12746.8	3360.1	3420.7	54.4	43.5	2.1	3.9

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En matière de gestion des ouvrages de l'école, l'accent est mis sur les acteurs impliqués. Dans cette optique, le tableau 3.34 montre qu'outre l'APEE et les sectoriels de l'éducation qui interviennent dans la réparation des équipements endommagés dans les différents établissements scolaires, la commune de Bafang intervient également, bien que son intervention soit faible. Parmi ces acteurs, l'APEE semble jouer un rôle majeur comme le révèlent 12,20% des chefs de ménage.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
Cycle disponible		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle Maternel		3.4	.3	.0	2.7	.3	.0
Primaire		21.7	3.1	.7	8.8	.0	.3
Secondaire		23.4	2.7	.3	10.2	.0	.7
Formation professionnelle		.3	.0	.0	.0	.0	.0
Total		12.2	1.5	.3	5.4	.1	.3

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Au Cameroun, la Loi N° 98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation dispose en son titre II, article 12 que le financement de l'éducation est assuré par les dotations budgétaires de l'Etat, les allocations budgétaires des CTDs, les contributions des partenaires de l'éducation, les dons et legs et toute autre contribution prévue par la loi. L'appréciation des services de l'éducation dans ce cadre passe par l'examen de l'intervention des principaux acteurs du développement dans la réfection des salles de classes et autres ouvrages endommagés au milieu scolaire.

Sur la base des données disponibles, il apparaît que cette disposition législative sur l'éducation au Cameroun n'est pas appliquée à la lettre dans la commune de Bafang. La lecture du Tableau 3.34, il apparaît clairement que l'APEE est l'intervenant financier majoritaire en matière de réfection des ouvrages endommagés, aussi bien aux cycles maternel et primaire qu'au secondaire. Les pourcentages d'intervention de ce partenaire majeur sont de

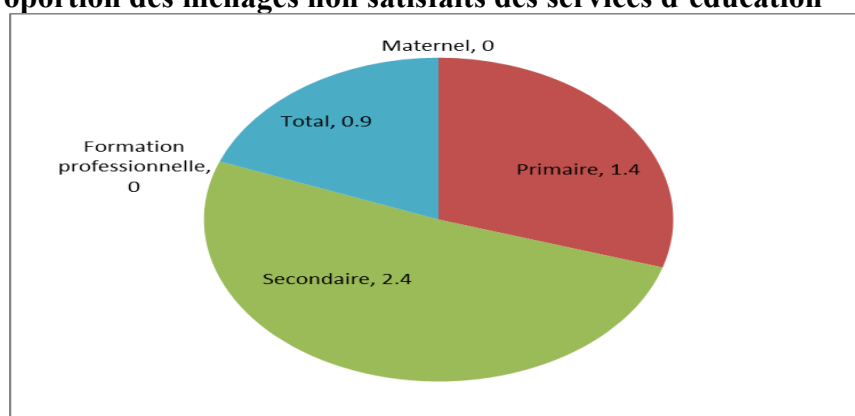
3,40% au cycle maternel, 21,70% au cycle primaire et 23,40% au cycle secondaire. Cela signifie que la réfection des ouvrages est majoritairement supportée par les ménages de la Commune. Cela explique pourquoi la majorité des parents sont d'avis que le coût de l'éducation est élevé, comme le montre le tableau 3.33 ci-dessus.

Un autre fait remarquable de cette appréciation est que l'intervention des autres partenaires institutionnels que sont la Commune et le MINESEC/MINEDUB/MINEFOP ne dépassent guère 10,20% en ce qui concerne les cycles maternel, primaire et secondaire. Cette participation est insuffisante, principalement aux cycles maternel et primaire où les compétences sont entièrement transférées à la Commune. Par conséquent, il est à espérer qu'une application stricte des textes sur la décentralisation et une bonne maîtrise des missions de l'APEE par les populations de la Commune de Bafang permettront certainement de changer cet état de fait.

Etant donné que le financement de l'Etat ne couvre pas les besoins de ce secteur, l'APEE est demeure le plus grand pourvoyeur de fonds dans l'entretien et la maintenance des infrastructures scolaires et cela impacte la gestion des contributions des parents d'élèves au regard de ses missions. Ainsi, l'examen de l'opinion des populations sur tous les aspects de ce secteur nous permet d'envisager de futurs axes d'intervention.

Malgré les défis rencontrés dans le secteur de l'éducation, la quasi-totalité des chefs de ménage semblent être très satisfaits des services éducatifs dans la municipalité de Bafang. Par exemple, la Figure 8 indique qu'à peine 0,90% des chefs de ménage se déclarent insatisfaits des services éducatifs, avec respectivement 1,40% et 2,40% exprimant leur insatisfaction à l'égard des services éducatifs aux niveaux primaire et secondaire.

Figure 8: Proportion des ménages non satisfaits des services d'éducation



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
Cycle disponible												
cycle	Primaire	.0	25.0	25.0	.0	25.0	25.0	75.0	.0	25.0	.0	25.0
	Secondaire	57.1	28.6	14.3	14.3	.0	.0	42.9	28.6	28.6	57.1	14.3
	Total	36.4	27.3	18.2	9.1	9.1	9.1	54.5	18.2	27.3	36.4	18.2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Bien que le degré de satisfaction à l'égard des services éducatifs soit élevé, certains chefs de ménage ont avancé un certain nombre de raisons pour expliquer leur insatisfaction. En ce qui concerne le secteur primaire, le Tableau 3.55 ci-dessus montre que les principales raisons de leur non-satisfaction sont la qualité de l'enseignement, l'insuffisance des salles de classe et des équipements. Par contre, l'éloignement des établissements scolaires constitue une raison majeure de non-satisfaction en ce qui concerne le niveau secondaire. Néanmoins, la qualité de l'enseignement semble être un problème prépondérant dans les écoles primaires et secondaires, comme l'ont révélé 54,50% des chefs de ménage.

On constate donc que les attentes des populations de la Commune de Bafang par rapport au secteur de l'éducation sont multiples, et clairement illustrées dans le Tableau 3.35 ci-dessus. Aussi bien aux cycles primaire et secondaire, les attentes des ménages sont prioritairement l'ajout des équipements et des personnels et la diminution des coûts.

Conscient de toutes ces lacunes, l'effort de formation du capital humain suit son cours dans la Commune de Bafang. Pour parfaire le processus, il suffira de prendre des mesures telles que la construction de nouvelles salles de classes, l'amélioration des équipements et du paquet minimum en quantité et en qualité, la bonne gestion des frais de l'APEE, et la création de nouveaux établissements scolaires.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Étant donné que la décentralisation devient progressivement une réalité au Cameroun, et compte tenu de l'importance de l'opinion des populations dans les approches bottom-up, il est nécessaire de sensibiliser la population quant au rôle important qu'elle peut jouer dans le secteur de l'éducation. Par conséquent, sur la base des défis auxquels est confronté le secteur de l'éducation dans la Commune de Bafang, un certain nombre d'actions tant au niveau communal que communautaire sont envisagées par la population afin d'améliorer la qualité des services éducatifs. En effet, les Tableaux 3.16 et 3.37 montrent les différentes actions auxquels les ménages dans la Commune de Bafang sont prêts à s'engager en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.

Tableau 3.35 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
Cycle disponible		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	.7	4.1	1.0	1.0	1.0	.3	.0
	Primaire	5.4	18.0	7.1	2.7	6.8	3.1	.7
	Secondaire	7.5	20.0	7.8	4.4	5.1	3.4	2.4
	Formation professionnelle	.3	.0	.0	.0	.0	.0	.0
	Total	3.5	10.5	4.0	2.0	3.2	1.7	.8

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Au niveau communal, 10,50% des chefs de ménages déclarent qu'ils sont prêts à s'engager dans la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle, comme l'indique le Tableau 3.36 ci-dessus. On constate que, moins de 4,00% des chefs de ménages en moyenne sont prêt à s'engager dans les actions (tels que la formation des enseignants, la restauration de l'autorité des enseignants, le suivi rapproché des relations parents/enseignants, etc.) visant l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Les informations révélées par les données de l'enquête sont révélatrices du fait que la plupart des parents estiment que la prise en charge des besoins éducatifs de l'ensemble des citoyens relève de la responsabilité de l'État. Ainsi, les résultats révèlent que la plupart des chefs de ménage sont moins préoccupés par la qualité de l'enseignement dispensé dans les différents établissements scolaires, car ils ne sont pas vraiment prêts à s'engager dans des actions visant à l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ;

Cycle disponible	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
Maternel	1.0	1.4	3.4	.7	.3	.3	.3	.0	1.4	.0
Primaire	6.4	5.8	14.6	6.4	1.0	2.4	1.0	1.7	6.4	1.0
Secondaire	8.1	9.8	13.9	8.8	1.7	2.0	1.0	1.0	6.8	2.4
Formation professionnelle	.3	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0
Total	4.0	4.2	8.0	4.0	.8	1.2	.6	.7	3.6	.8

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Au niveau communautaire, le Tableau 3.37 ci-dessus montre que parmi les ménages qui sont prêts à s'engager en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation, 4,400% déclarent qu'ils sont prêts à octroyer les primes aux meilleurs enseignants. De même, 4,00% sont prêts à participer aux activités de l'école et de renforcer les relations parents-enseignants. Curieusement, 8,00% des chefs de ménages déclarent qu'ils sont prêts à s'engager les actions visant la dénonciation des enseignants indécents. Ceci implique que certains enseignants sont irréguliers ou commettent les actes qui ne sont pas conforme à la déontologie de l'enseignement.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1.0	1.4	3.4	0.7	0.3	0.3	0.3	0.0	1.4	0.0
Primaire	6.4	5.8	14.6	6.4	1.0	2.4	1.0	1.7	6.4	1.0
Secondaire	8.1	9.8	13.9	8.8	1.7	2.0	1.0	1.0	6.8	2.4
Formation professionnelle	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

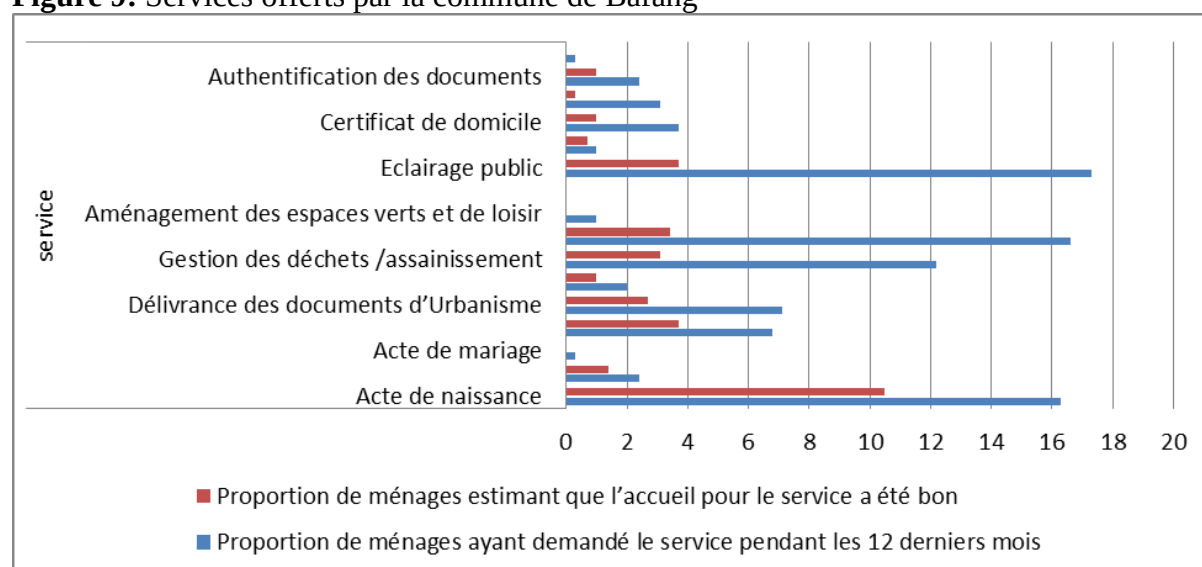
III.5 Fourniture des services communaux

La commune de Bafang comme toutes les autres institutions communales offre à ses usagers des services multiples et divers. La présente enquête s'est intéressée à l'offre des services aux usagers de la commune et à la perception que ceux-ci ont de ces services mis à leur disposition.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

La Figure 9 met en évidence les principaux services de l'institution communale. On constate que, les seuls services sollicités de façon significative sont l'établissement d'actes de naissance, l'éclairage public, hygiène et salubrité et la gestion des déchets/assainissement. Pour le reste des services, moins de 10,00% des chefs de ménages ont sollicité ces services. Cela ne veut pas dire qu'ils n'en avaient pas besoin. Il apparaît que hormis l'établissement des actes de naissance qui est souvent effectuée dans des délais raisonnables, la plupart des autres services sont toujours en cours.

Figure 9: Services offerts par la commune de Bafang



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Selon les informations du Tableau 3.38, la majorité des ménages enquêtés déclarent qu'ils obtiennent leur acte de naissance en moins d'un an. Ce délai est relativement long et moins favorable pour la scolarisation des enfants.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Temps mis pour obtenir le service communal							
		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
		En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
service	Acte de naissance	29.2	8.3	10.4	6.3	12.5	31.3	2.1	100.0
	Acte de décès	28.6	28.6	14.3	14.3	.0	14.3	.0	100.0
	Acte de mariage	.0	.0	.0	.0	.0	100.0	.0	100.0
	Légalisation des documents officiels	20.0	25.0	10.0	35.0	.0	10.0	.0	100.0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	28.6	4.8	19.0	9.5	23.8	14.3	.0	100.0
	Aménagement des voiries	66.7	.0	.0	.0	.0	33.3	.0	100.0
	Gestion des déchets /assainissement	61.1	2.8	8.3	2.8	2.8	2.8	19.4	100.0
	Hygiène et salubrité	85.7	2.0	.0	4.1	.0	4.1	4.1	100.0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	.0	.0	33.3	.0	33.3	33.3	.0	100.0
	Eclairage public	68.6	2.0	.0	.0	9.8	2.0	17.6	100.0
	Aménagement des aires de jeux	33.3	33.3	.0	33.3	.0	.0	.0	100.0
	Certificat de domicile	18.2	9.1	.0	9.1	9.1	36.4	18.2	100.0
	Validation des plans de localisation	22.2	11.1	11.1	.0	22.2	33.3	.0	100.0
	Authentification des documents	.0	28.6	28.6	28.6	14.3	.0	.0	100.0
	Informations	.0	.0	.0	100.0	.0	.0	.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Car la plupart des parents se décourage et abandonne la poursuite de l'opération, d'où la nécessité pour la Mairie de Bafang de collaborer davantage avec les OSC pour éduquer d'une part les populations sur l'importance de la déclaration des naissances et d'autre part les Officiers et Secrétaires des Centres d'Etat Civil Secondaires sur les conséquences néfastes de la production des actes de naissance sans souche. En plus, le Secrétaire Général doit contrôler le fonctionnement des Centres d'Etat Civil Secondaires pour s'assurer de la qualité des services rendus aux populations de leurs ressorts territoriaux, et surtout du dépôt des souches d'actes d'état civil établis à la Mairie et dans les délais prescrits par la loi.

En ce qui concerne la délivrance des documents d'urbanisme, le faible taux de 7,10% pourrait s'expliquer soit par le nombre limité de constructions ; soit par les constructions clandestines et anarchiques pour lesquelles les chefs de ménages ne demandent pas le permis de bâtir ; soit les agents du service technique de la Mairie sont laxistes. En fait, la réticence des populations à demander les permis de bâtir est due au fait qu'elles ne savent pas que ce sont des outils de planification qui permettent à la Mairie de suivre l'occupation des terrains de l'espace communal, la nature des agglomérations, et de programmer la satisfaction de leurs besoins en services sociaux de base.

En outre, les mariages et les décès sont déclarés dans très peu de ménages. L'ignorance de l'importance de ces documents par les populations de Bafang est un facteur d'insécurité sociale pour les membres des familles concernées et un frein pour leur épanouissement. En effet, c'est lorsqu'ils se retrouvent dans les Tribunaux suite aux multiples détournements des patrimoines familiaux qu'ils s'instruisent sur le sujet. Dès lors, il est souhaitable que la commune organise des ateliers visant à sensibiliser la population aux avantages inhérents à la déclaration des mariages et des décès.

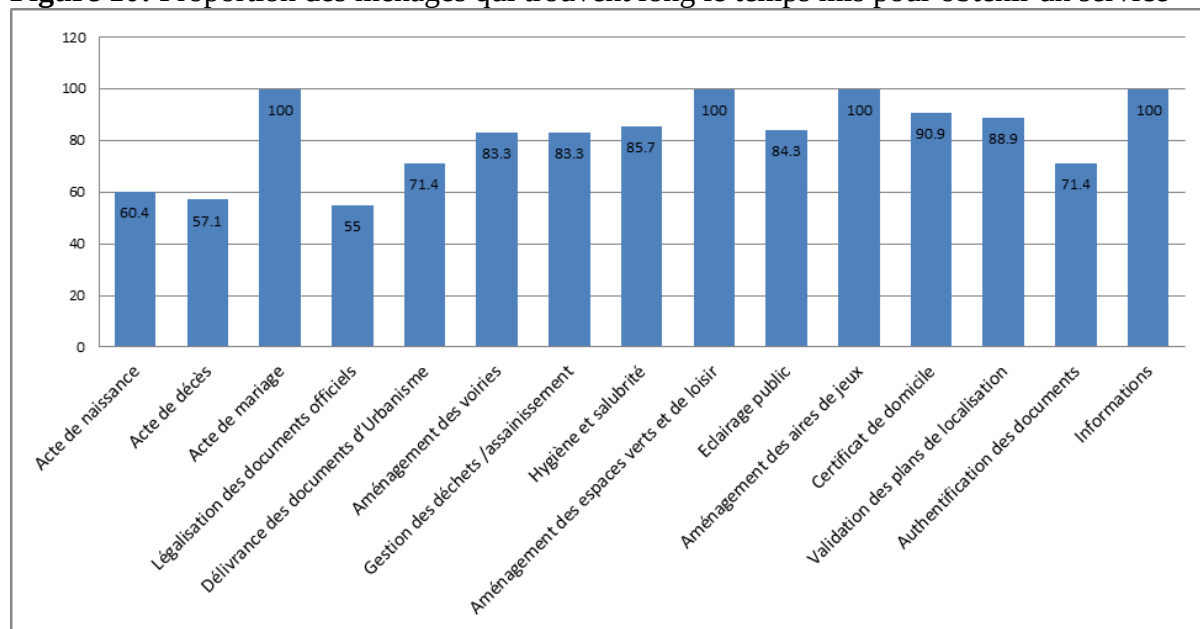
Pour résumer, le niveau de demande des services à la Mairie de Bafang est faible. Soit les populations ne sont pas bien informées sur les services disponibles à la Mairie, soit leurs rapports avec les agents communaux sont plus conflictuels que conviviaux.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Plusieurs contraintes peuvent entraîner des retards dans la réalisation des services communaux. Ces raisons peuvent être d'ordre naturel, technique ou humain notamment en ce

qui concerne la disponibilité ou la nature corrompue des individus. En outre, la plus part des ménages estiment que le temps mis pour obtenir un service auprès de la commune est long, comme l'indique la Figure 10 ci-après.

Figure 10: Proportion des ménages qui trouvent long le temps mis pour obtenir un service



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse du tableau 3.39 met en évidence les causes des lenteurs dans la fourniture des services communaux selon la perception des chefs de ménage. Si la majorité des ménages estime que les lenteurs sont largement dus à l'absence de personnel et de matériel de travail, notamment en ce qui concerne la délivrance des actes de naissance et des documents d'urbanisation, d'autres accusent l'incompétence du personnel et la mauvaise organisation des services dans le cadre de l'hygiène et de l'assainissement et de l'éclairage public.

Outre les raisons évoquées dans le tableau 3.39 ci-dessus concernant les contraintes susceptibles de retarder la fourniture des services communaux, les ménages révèlent qu'ils sont souvent tenus de donner des pourboires aux agents de la mairie pour l'obtention de certains services. Le tableau 3.40 montre que cette pratique est prédominante pour des services tels que la délivrance des actes de naissance et de décès, ainsi que la légalisation/authentification des documents officiels.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal		Cause du temps long ou très long pour rendre service						
		Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total
service	Acte de naissance	58.6	6.9	10.3	20.7	.0	3.4	100.0
	Acte de décès	50.0	.0	50.0	.0	.0	.0	100.0
	Acte de mariage	.0	.0	.0	100.0	.0	.0	100.0
	Légalisation des documents officiels	54.5	18.2	9.1	9.1	9.1	.0	100.0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	53.3	40.0	.0	6.7	.0	.0	100.0
	Aménagement des voiries	.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	100.0
	Gestion des déchets /assainissement	53.3	3.3	20.0	16.7	3.3	3.3	100.0
	Hygiène et salubrité	33.3	4.8	42.9	19.0	.0	.0	100.0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	66.7	.0	33.3	.0	.0	.0	100.0
	Eclairage public	34.9	4.7	25.6	34.9	.0	.0	100.0
	Aménagement des aires de jeux	100.0	.0	.0	.0	.0	.0	100.0
	Certificat de domicile	40.0	20.0	.0	40.0	.0	.0	100.0
	Validation des plans de localisation	37.5	25.0	.0	25.0	12.5	.0	100.0
	Authentification des documents	20.0	20.0	40.0	.0	.0	20.0	100.0
	Informations	100.0	.0	.0	.0	.0	.0	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir un service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
service	Acte de naissance	18.8
	Acte de décès	14.3
	Acte de mariage	.0
	Légalisation des documents officiels	25.0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	.0
	Aménagement des voiries	.0
	Gestion des déchets /assainissement	5.6
	Hygiène et salubrité	.0
	Aménagement des espaces verts et de loisir	33.3
	Eclairage public	5.9
	Aménagement des aires de jeux	.0
	Certificat de domicile	9.1
	Validation des plans de localisation	.0
	Authentification des documents	14.3
	Informations	100.0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

L'article 13, alinéa 2, de la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant Orientation de la Décentralisation stipule que tout habitant ou contribuable d'une collectivité territoriale peut, à ses frais, demander à consulter ou prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du Conseil Municipal, des budgets, comptes ou arrêtés revêtant un caractère règlementaire, suivant des modalités fixées par voies règlementaire. Pourtant, il apparaît que les populations de la Commune de Bafang ne savent pas que tout frais à payer exigé par un agent communal doit être fixé par une délibération du Conseil Municipal à laquelle elles ont accès. Elles n'ont pas encore pris conscience du fait que les agents communaux sont à leur service, et que pour améliorer leur rendement, elles doivent collaborer avec eux et s'impliquer dans la mise en œuvre des activités initiées par la Commune et dont elles sont bénéficiaires. L'analyse du Tableau 3.41 ci-après permettra de savoir si les populations sont impliquées ou non dans la mise en œuvre des actions de l'institution communales à Bafang.

Tableau 3.41: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	4.8	2.6	1.3	16.2	17.1
	Rurale	1.5	1.5	.0	22.4	26.9
	Total	4.1	2.4	1.0	17.6	19.3

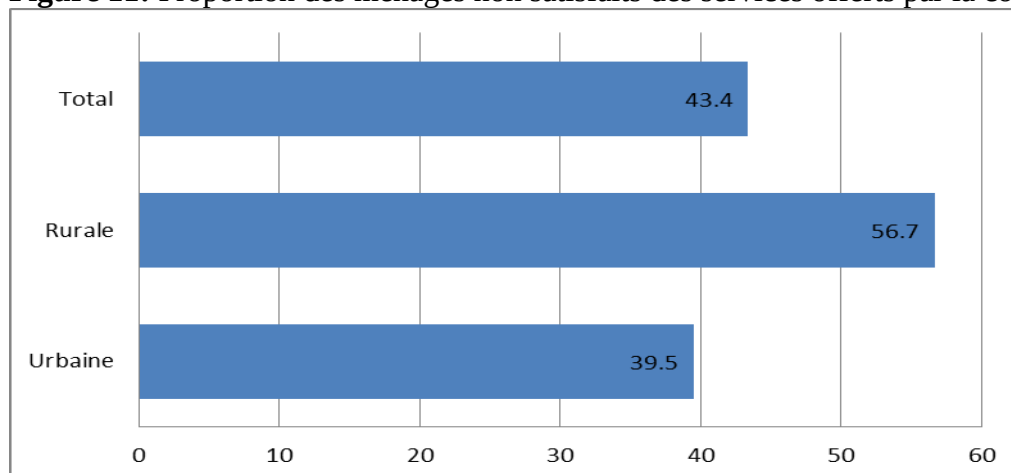
Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort qu'à peine 4,10% des chefs de ménage révèlent qu'ils ont des informations sur les actions de la commune. Par ailleurs, si 17,60% des ménages déclarent que leurs villages/quartiers sont impliqués dans la programmation et la budgétisation, à peine 2,10% ont reçu une communication sur les dépenses et les recettes de la commune. En réalité, ces informations sont disponibles; mais leur accessibilité est limitée du fait de la difficulté qu'ont les responsables communaux à gérer les conséquences de leur publication. Cette situation est encore pire dans le milieu rural, ce qui implique que la population est presque totalement ignorante du fonctionnement de la mairie.

III.5.4 Appréciation des services communaux

La Figure 11 ci-dessus révèle que presque 40% des ménages sont non satisfaits des actions/services de la Commune.

Figure 11: Proportion des ménages non satisfaits des services offerts par la commune



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi les raisons évoquées par 43,40% d'insatisfaits figurent en premières lignes la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et l'absentéisme du personnel municipal, comme l'indique le Tableau 3.42 ci-après. D'autres raisons importantes de non-satisfaction sont, la non information des populations de la gestion communale ; le mauvais accueil des populations de la

part du personnel communal; le manque de professionnalisme de la part du personnel communal ; la méconnaissance des actions menées par la commune ; ainsi que le manque de confiance envers l'exécutif municipal. Il convient de souligner que les ménages enquêtés ont exprimé leur niveau d'insatisfaction afin de permettre aux acteurs de l'institution communale d'améliorer leurs performances, ce qui conduira à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbaine	67.8	35.6	42.2	8.9	31.1	22.2	18.9	7.8	3.3	6.7
Rurale	55.3	44.7	60.5	26.3	36.8	28.9	7.9	7.9	13.2	.0
Total	64.1	38.3	47.7	14.1	32.8	24.2	15.6	7.8	6.3	4.7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Le tableau 3.43 fait ressortir les actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale. Il ressort que, 61,10% des ménage en moyenne sont prêts à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté. De même, alors que 39,70% se disent prêts à alimenter et exploiter des boîtes à suggestion, 29,80% révèlent leur volonté de mettre en œuvre des solutions endogènes. Outre ces actions qu'une majorité de chefs de ménage sont prêts à entreprendre, environ 15,00% sont prêts à consulter les panneaux d'affichage de la commune, et à participer aux réunions d'information et de sensibilisation organisées par la mairie. Ces résultats témoignent la volonté et le niveau d'engagement citoyen des habitants de Bafang d'être davantage impliquées dans la prise des décisions et la communication sur les actions de la Commune. La connaissance de ces actions permettra aux autorités municipales de mieux orienter leurs décisions pour assurer la cohésion sociale et apaiser les tensions sociales dans la commune.

Tableau 3.43: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Service communal	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :
------------------	---

	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbaine	61.4	38.6	29.8	16.2	7.0	3.9	14.0	5.3	14.0	6.1
Rurale	59.7	43.3	29.9	7.5	1.5	.0	10.4	3.0	19.4	1.5
Total	61.0	39.7	29.8	14.2	5.8	3.1	13.2	4.7	15.3	5.1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Par conséquent, il est important de mettre un accent particulier sur la gouvernance communale qui nécessite le renforcement des capacités du personnel communal. D'ailleurs, le personnel communal devrait renforcer sa proximité avec les administrés. Par ailleurs, il est aussi important d'informer la population sur les offres de service de la commune ; améliorer la communication sur les activités communales ; et organiser par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations.

Chapitre 4 : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d’évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres.

Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d’intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l’Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S’assurer de la mise en œuvre des activités du plan d’action ;
- Suivre et évaluer l’exécution des activités du plan d’action ;
- Apprécier le niveau d’engagement des responsables d’activités dans leurs tâches d’une part, d’atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d’autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l’Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;

- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- **Le président :**
- **Le rapporteur :**
- **Les membres :**
 - 01 représentant de la sous-préfecture ;
 - 02 représentants de la société civile au niveau communal
 - 02 représentants des chefferies traditionnelles ;

- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Le plan d'action qui guidera les autorités municipales dans l'amélioration des conditions de vie de la population de la municipalité de Bafang est présenté dans cette section. Ce plan d'action présente les solutions envisagées pour résoudre les principaux problèmes identifiés à partir de l'analyse des données de l'enquête dans divers secteurs. De même, il identifie les acteurs clés pour la mise en œuvre des différentes actions et les délais nécessaires pour la mise en œuvre de ces actions.

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Amélioration de la qualité et de la quantité des services d'eau potable	Augmenter les sources d'approvisionnement en eau potable	Exploitation et sa mise à jour régulière de la base de données (PROADP) en vue d'identifier, gérer et réhabiliter les ouvrages hydrauliques	Agent de développement Maire			Nombre de points d'eau gérés, réhabilités	à déterminer	à déterminer	-Base de données PROADP -Rapport de mise à jour au SG	
		Mettre en place et actualiser un système opérationnel de maintenance (entretien et réhabilitation) des ouvrages hydrauliques au niveau de la commune	Commune (service Technique)			Un système de maintenance est mis en place bon état de fonctionnement	à déterminer	à déterminer	-Rapport communal d'évaluation du système de maintenance	
		Renforcement des capacités des COGES sur la gestion transparente, la maintenance des ouvrages, le suivi évaluation participatif, la prise en compte des aspects socio-environnementaux	Commune (service Technique)			-Nombre de modules dispensés -Nombre de COGES formés	nombre de modules	à déterminer	Rapports de formation/ Rapport de réunion du COGES	
		Réhabiliter les forages et d'autres points d'eau en panne	Commune (service Technique)			Nombre de points d'eau réhabilités	Tous points en panne	Tous points en panne	-PV de réception -Rapports d'activités de la Commun	
		Renforcement des capacités des comités de suivi locaux	Commune (service			-Un module dispensé -Nombre de	1	1	Rapports de formation/ Rapport de réunion du COGES	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		/COGES sur les techniques de suivi de proximité des travaux de réalisation des ouvrages	Technique)			COGES formés				
	Assurer la protection de la population contre les maladies d'origine hydrique	Formation des populations sur les techniques simples de potabilisation des eaux	Commune (service Technique)			-Un module dispensé -Nombre de COGES formés	1	1	Rapports de formation/ Rapport de réunion du COGES	
	Développer et améliorer les stratégies de gestion et de pérennité de l'approvisionnement en eau potable.	Sensibilisation de la communauté sur l'importance de leurs contributions financières à la maintenance et l'entretien de l'ouvrage hydraulique et sur l'importance de la tenue d'une comptabilité transparente	Commune (Service Technique) COGES			Nombre de séances de sensibilisation	1	1	Rapport séance de sensibilisation/Rapport SG COGES	
		Formalisation de la mise en place du COGES et définir de manière consensuelle les statuts et règlements de fonctionnement qui permettront d'augmenter la confiance des populations et de pérenniser le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques	COGES			Pièces comptables gestion bien tenues	Toutes les COGES	Toutes les COGES	Rapport SG COGES	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Suivi de la remise en service des points d'eau en panne	COGES			Points fonctionnent	points d'eau en panne	points d'eau en panne	Rapport SG COGES	
Santé										
Amélioration de l'accès des citoyens aux soins de santé de qualité	Renforcer les capacités (qualitativement et quantitativement) du plateau technique.	Recenser les formations qui nécessitent un équipement adéquat en médicaments	Maire, CCD, Chef de village, Chef de quartier			-PROADP -Liste de matériels et équipement des FS	1	1	- PROADP - Rapport de mise à jour au SG	
		Amélioration de l'approvisionnement régulier des formations sanitaires en médicaments essentiels et génériques	Maire, Santé et action sociale,			Financement acquis	1	1	- Rapport de maintenance	
	<i>Accroître le nombre de personnes qualifiées</i>	Renforcer les capacités des COSA/COGE par rapport à leurs rôles de sensibilisation et de communication pour le changement des comportements, à la comptabilité simplifiée, au suivi-évaluation, à l'entretien des ouvrages, à la prise en compte des aspects socio-environnementaux.	Maire, Santé et action sociale			PV formation	Tous	Tous	Rapport SG	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		<i>Promouvoir et soutenir les enfants de la communauté dans leur formation dans les différents domaines de la santé afin de combler le manque de personnel.</i>	Maire, Santé et action sociale			Jeunes formés et employés	Quantité besoin	Quantité besoin	COSA,commune, communauté	
		<i>Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour le recrutement le recrutement des jeunes diplômés (IDE, Aide-soignant) sans emploi et l'affectation du personnel supplémentaire.</i>	Maire, Santé et action sociale			Personnel affecté	1	1	Rapport SG/ Communauté/COSA	
	<i>Création de nouvelles formations sanitaires et sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques</i>	<i>plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la création de formations sanitaires supplémentaires en tenant compte de la politique sectorielle</i>	Maire, Santé et action sociale			Participation de tous	1	1	Rapport SG /COSA	
		<i>Sensibilisation de la population sur la nécessité d'utiliser les formations sanitaires au lieu de se faire soigner par les colporteurs de médicaments</i>	Maire, Santé et action sociale			Rapport sensibilisation	Tous les besoins	Tous les besoins	Rapport SG COSA	
		Education								
<i>Amélioration de l'accès à l'éducation de</i>	<i>Développer les infrastructures scolaires</i>	<i>Inventorier les infrastructures existantes et faire l'état des besoins</i>	Maire, CCD			<i>PROADP actualisé</i>	1	1	PROADP Rapport de mise à jour au SG	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
qualité		en termes de réalisation de nouvelles salles de classe, de réparation des salles de classe endommagées et de fourniture des équipements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des établissements scolaires dans la Commune.				Répertoire des salles de classe et des rénovations				
		Réparation des salles de classe endommagées	Maire, CCD, IAEB, Chefs d'établissement, APEE, Chef de villages/Chef de quartier			Liste des besoins avérés	Liste priorisée	Budget	Rapport SG, IAEB, DDESEC	
	Accroître le nombre de personnes qualifiées	Renforcement des capacités des APEE sur le plaidoyer pour la recherche de financements pour soutenir davantage de parents enseignants, ainsi que pour la bonne gouvernance dans la gestion transparente des fonds de l'APEE.	Maire			Nombre des APEE formées	1	1	Rapport APEE, commune	
		Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la formation, le recrutement et	Maire			Nombre de plaidoyers rédigés et déposés	Tous	Tous	Rapport SG, IAEB Décharges	
		l'affectation du personnel qualifié supplémentaire.								
		Fourniture des services communaux								

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Amélioration de la gouvernance municipale et assurance des fondements d'un développement local durable	Amélioration de la qualité des services municipaux et du degré de transparence de la gestion municipale	Elaborer une norme de qualité de service contextuelle adaptée à la commune (norme de service, environnement de travail, traitement et rémunération des agents communaux).	Maire, SG			Norme de qualité de service en application	à déterminer	à déterminer	Rapport SG	
		Mettre en place une boîte à suggestions au sein des services de la commune, dans les chefferies et aux points stratégiques des différents quartiers ou villages.	SG, CCC			Nombre de boîtes à suggestions disponible	0	1	Communauté	
		Organisation de présentations publiques des rapports d'activité (tous les six mois) par les conseillers municipaux dans les villages.	SG			Nombre de séances organisés	à déterminer	à déterminer	Rapport SG/PV de séance et fiches de présence	
	Amélioration de l'implication/engagement de la population dans les actions/activités de la commune.	Intégrer et impliquer la population dans l'exécution du budget (suivi et évaluation des activités, ouvrages et services).	Maire			Nombre de personnes impliquées	à déterminer	à déterminer	Rapport SG	
		Promouvoir la participation des conseillers municipaux à la mise en œuvre des	Maire			nombre de conseillers municipaux impliqués	à déterminer	à déterminer	Rapports COGES, SG, Services techniques	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		<i>solutions endogènes proposées par les populations au niveau des villages.</i>								

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Pour assurer la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité, l'objectif de développement du PNDP dans sa troisième phase s'est axé sur le renforcement de la gestion des finances publiques locales et des processus de développement participatif au sein des Communes. Cependant, les approches de développement participatif nécessitent l'implication des populations de base.

La mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique sur les territoires communaux nécessite la conduite d'une enquête sur la perception des populations de l'espace communal sur l'offre de services publics de base et sur les services communaux.

Dans cette perspective, l'enquête engagée par le PNDP en partenariat avec l'OSC AFCD dans la Commune de Bafang avait pour objectif de capter, à partir d'un échantillon de 308 ménages, la perception des populations sur la satisfaction de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux. En effet, les enquêtes menées ont permis d'élaborer un outil de gouvernance locale à travers lequel des changements considérables pourront être capitalisés pour améliorer les conditions de vie des populations dans la Commune de Bafang.

L'analyse des résultats de l'enquête menée révèle que 77,60% des populations de la Commune de Bafang ont besoin de l'amélioration de l'offre en eau potable, plus spécifiquement en ce qui concerne la qualité et la gestion de points d'eau. En ce qui concerne les services de santé, 9,30% des chefs de ménage révèlent qu'ils sont insatisfaits et désirent une amélioration de la gouvernance sanitaire. En matière de l'éducation l'amélioration des conditions d'enseignement en termes d'infrastructures de qualité et la réduction du coût de la scolarité représentent les principales attentes. Concernant la gouvernance communale, 43,40% des chefs de ménages enquêtés ont exprimés leur insatisfaction pour des raisons diverses.

Par ailleurs, les solutions envisagées par secteur pour améliorer la situation sont les suivantes :

1- Secteur hydraulique

Les principaux axes d'amélioration de l'offre en eau potable sont l'augmentation des points d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, l'amélioration de la gestion des points d'eau existants, ainsi que la remise en service des points d'eau endommagés.

2- Secteur de la santé

Il sera question de construire les centres de santé supplémentaires, d'améliorer la gouvernance sanitaire et l'approvisionnement en médicaments.

3- Secteur de l'éducation

Les principaux axes d'amélioration en matière de l'éducation sont l'amélioration de l'offre en infrastructures de qualité, la réduction des coûts de scolarisation, l'amélioration des conditions d'enseignement et la bonne gestion des frais de l'APEE.

4- Les services communaux

Par rapport à l'amélioration de la gouvernance communale, il sera question de renforcer la communication sur les actions de la Commune, renforcer l'implication des populations dans la prise de décision, renforcer les capacités du personnel communal, assurer la proximité du personnel communal avec les administrés, ainsi qu'assurer plus de transparence dans la gestion.

En résumé, l'OSC AFCD à travers la concertation avec les acteurs communaux de la Mairie de Bafang, a élaboré un plan d'action commun qui permettra aux autorités communales de procéder à la mise en œuvre des changements attendus par la population.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE
COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification	
S1Q01	Région _ _
S1Q02	Département _ _
S1Q03	Lot de Communes _ _
S1Q04	Commune _ _ _
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ? _ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence) _ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non _
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _
S1Q09	Téléphone du répondant _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _ _ _
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _
S1Q14	Y _
	Z _
	Résultat de la collecte _
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent

S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	__
-------	---	----

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
B. Puits avec pompe électrique	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
C. Forages avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
D. Forage avec pompe électrique	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
E. Borne-fontaine	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
F. Source	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
G. Réseau d'adduction d'eau communal	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	__				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				__ __ __
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3				__
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			__
		X. Autres (à préciser) _____			__

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	__	__	__ __

B. Délivrance des documents d'urbanisme	__	__	__ __
C. Aménagement des voiries	__	__	__ __
D. Gestion des déchets / Assainissement	__	__	__ __
E. Légalisation des documents	__	__	__ __
F. Authentification des documents	__	__	__ __
G. Hygiène et salubrité	__		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	__		
I. Aménagement des aires de jeux	__		
J. Eclairage public	__		
K. Transport public	__		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	__		
X. Autres (à préciser)	__		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE
COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région	_ _
S1Q02	Département	_ _
S1Q03	Numéro du Lot de Communes	_ _
S1Q04	Commune	_ _ _
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel	_
S1Q09	Téléphone du répondant	_ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal	_ _ _
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____	_
S1Q14	Z _____	
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnell es ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel s ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie- t-elle de l'accompa gnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser) _____
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
B. Centre Médical d'Arrondissement	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
C. Hôpital de district	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
D. Hôpital régional	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
X. Autres (à préciser) _	__	- __ __ __ __	- __ __ __ __	- __ __ __ __	__	__	__	__	__	__
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					__				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					__				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					__ __ __				

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT



GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

~~NATIONAL COORDINATION UNIT~~

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification					
S1Q01	Région		_ _ _		
S1Q02	Département		_ _ _		
S1Q03	Lot de Communes		_ _ _		
S1Q04	Commune		_ _ _ _		
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel		_		
S1Q06	Téléphone du répondant		_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _ _ _		
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)		_ _ _ / _ _ _ / _ _		
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)		_ _ _ / _ _ _ / _ _		
S1Q09	Nom du superviseur communal		- _ _ _		
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X		_		
S1Q11	Z		_		
	Résultat de la collecte				
	1=Enquête complète	3=Refus			
	2=Enquête incomplète	4=Absence d'un répondant compétent			
		6=Autres (à préciser)			
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :		_		
	1= Très bonne	2=Bonne	3=Moyenne	4=Mauvaise	5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le	S2Q03 : Combien d'écoles compte	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une	S2Q06 : Combien d'écoles parents

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
	elle dans la commune dans le cycle ?	cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	effectivement la commune dans le cycle ?	en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (AP EE) fonctionnelles dans le cycle ?	compte la commune dans le cycle ?
Maternel	_ _ _ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Primaire	_ _ _ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?	
Maternel	A. Public	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
Primaire	A. Public	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					_ _ _ _ _ _ _
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					_ _ _ _ _ _ _
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					_ _ _ _ _ _ _

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification					
S1Q01	Région			_ _ _	
S1Q02	Département			_ _ _	
S1Q03	Lot de Communes			_ _ _	
S1Q04	Commune			_ _ _ _	
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres			_	
S1Q06	Téléphone du répondant			_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _ _ _	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)			_ _ _ / _ _ _ / _ _	
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)			_ _ _ / _ _ _ / _ _	
S1Q09	Nom du superviseur communal			- _ _ _	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X			_	
S1Q11	Z			 _	
	Résultat de la collecte				
	1=Enquête complète	3=Refus		6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète	4=Absence d'un répondant compétent			
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :			_	
	1= Très bonne	2=Bonne	3=Moyenne	4=Mauvaise	5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ?	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
	1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	non opérationnels dans l' « ordre d'enseignement » ?	salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?
A. Public	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B. Privé laïc	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			_ _ _ _
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			_
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			_ _ _ _
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non			_
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?			_ _ _ _
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?			_ _ _ _
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?			_ _ _ _
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non			_ _ _ _

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT



GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification					
S1Q01	Région		_ _ _		
S1Q02	Département		_ _ _		
S1Q03	Lot de Communes		_ _ _		
S1Q04	Commune		_ _ _ _		
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres		_		
S1Q06	Téléphone du répondant		_ _ _ _ _ _ _ _ _ - _ _ _		
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)		_ _ _ / _ _ _ / _ _		
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)		_ _ _ / _ _ _ / _ _		
S1Q09	Nom du superviseur communal				
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X		_		
S1Q11	Y Z				
	Résultat de la collecte		_		
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)				
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent				
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :		_		
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise				

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : La commune	S2Q02 : Combien de	S2Q03 : Combien de	S2Q04 : Combien de	S2Q05 : Combien de points d'eau de

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
	dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	points d'eau potable de ce type compte la commune ?	points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
B. Puits avec pompe électrique	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
C. Forages avec pompe à motricité humaine	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
D. Forage avec pompe électrique	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
E. Borne-fontaine	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
F. Source	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
G. Réseau d'adduction d'eau communal	__	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __ 	__ __ __ __
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	__				
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				__ __ __
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire				__
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non			__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non			__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non			__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non			__
		X. Autres (à préciser) _____			__

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT



GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS
L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION		
S1Q01	Région _____	__ __
S1Q02	Département _____	__ __
S1Q03	Commune _____	__ __ __
S1Q04	Lot de communes _____	__ __
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	__ __
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	__
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	__ __ __
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	__ __
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	__
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	__
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	__
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	__ __
S1Q16	Téléphone de l'enquête _____	__ __ __ __ __ __ - __ __
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- __ __ / __ __ / __

$$\begin{array}{ccccccc} _ & | & _ & | & _ & | & \\ | & _ & | & _ & | & / & | & _ & | & _ & | & / & | & _ & | \\ _ & | & _ & | & _ & | & \end{array}$$

S1Q13.

Section II. EAU POTABLE		
	1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07	
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois	
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2= ~~Non~~ Si non S2Q08	
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5= ~~Pas encore, si 5~~ → S2Q08	
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune
		B=Etat
		C=Une élite
		D=Le comité de gestion du point d'eau
		E=Chef de village/quartier
		F=CAMWATER/SNEC/CDE
		H = Ne sait pas
	X=Autres partenaires : _____	
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES
		B=Commune
		C=CAMWATER
		D=Communauté
		X=Autres
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km	
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau	
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?	
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP	
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18	
S2Q17a	A qui vous êtes-vous	A. Maire (commune)

Section II. EAU POTABLE			
	adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	__ __ __ __ __ __ __
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ~~ou 3~~ → S2Q18		__
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		__ \ __ __
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait ~~Si 1 ou 2~~ → S2Q20.		__
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	__ __ __ __ __ __ __
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	__
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	__
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	__
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	__
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	__
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	__
B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	__		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	__		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	__		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	__		
X. Autres à préciser	__		

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans	1=Oui 2=Non 8=NSP

Section III. SANTE			
	votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		_ _
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	_ _
		B. Coût	_ _
		C. Accueil	_ _
		D. Qualité des soins	_ _
		E. Disponibilité du personnel	_ _
		F. Disponibilité de médicaments	_ _
		X. Autres à préciser :	_ _
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		_ _
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		_ _
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		_ _
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		_ _ \ _ _ = _
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		_ _ \ _ _ = _ _
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		_ _
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	_ _
		A. ciseaux	_ _
		B. Seringues	_ _
		C. Alcool	_ _
		D. Coton	_ _
		E. Bétadine	_ _
		F. Thermomètre	_ _
		G. tensiomètre	_ _
		H. Balance	_ _
		I. Gants	_ _
		X. Autres à préciser :	_ _
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité	_ _
		B. Pédiatrie	_ _
		C. Laboratoire	_ _
		D. Petite Chirurgie	_ _
		E. Hospitalisation	_ _
		X. Autres à Préciser : _____	_ _

Section III. SANTE			
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		_ _
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible		_
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		_
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		_
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12		_
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		_
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		_
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		_
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires C. Amélioration de la gestion des FOSA C1. La redynamisation du COSA/COGE C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements C3. L'accueil et la prise en charge des patients C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé D1. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Section III. SANTE				
		X. Autres à préciser		__

Section IV. EDUCATION					
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				__ __
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	__	__	__	__
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle	__	__	__	__
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	__	__	__	__
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	__	__	__
		Coût	__	__	__
		Qualité de l'éducation	__	__	__
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	__	__	__	__
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					

Section IV. EDUCATION						
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire		Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _ _		_ \ _ _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _	_ \ _ _ _ _		_ \ _ _ _ _
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	_	_	_	_	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					_
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	_	_	_		_
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	_	_	_		_
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	_	_			
S4Q15	Combien d'élèves en	_ _ _	_ _ _	_ _ _		_ _ _

Section IV. EDUCATION					
	moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	__	__	__	__
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	__	__	__	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	__	__	__	
	B. Durée	__	__	__	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	__	__	__	
	D. Non reddition des comptes	__	__	__	
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription --- ----- (en FCFA)	Inscription --- ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- (en FCFA)
		APEE ----- ----- (en FCFA)	APEE ----- ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)
		Autres frais -- ----- (en FCFA)	Autres frais -- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles ----- -----	Total des frais exigibles ----- --	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible	__	__	__	__
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__

Section IV. EDUCATION					
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagés, qui s'occupe des réparations ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S4Q24a	__	__	__	__
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires	__ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __	__ __ __ __ __ __ __ __

Section IV. EDUCATION					
	G. Mauvais résultats	__	__	__	__
	H. Coûts élevés de la scolarité	__	__	__	__
	X. Autres à préciser	__	__	__	__
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 2 = heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Si autre réponse, passer directement à S5Q04	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnalement 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Acte de décès	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Acte de mariage	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Légalisation des documents officiels	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Aménagement des voiries	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Gestion des déchets /assainissement	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Hygiène et salubrité	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Aménagement des espaces verts et de loisir	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Transport public	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Eclairage public	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Aménagement des aires de jeux	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Certificat de domicile	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__
Validation des	__	__	__ __ __ __ __	__ __ __ __	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
plans de localisation			—	—			
Authentification des documents	—	—	— \ — — — —	— \ — — —	—	—	—
Informations	—	—	— \ — — — —	— \ — — —	—	—	—
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	—	—	— \ — — — —	— \ — — —	—	—	
Autres (à préciser)	—	—	— \ — — — —	— \ — — —	—	—	—
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						—
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						—
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	— — — — — — — —				
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées	— — — — — — —				

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
		H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	__
		H4 Adhésion à des groupes d'écoute	__
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	__
		X. Autres (à préciser) : _____	__

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)